

Les antipodes du mouvement étudiant

Pendant que se meurt l'impétueuse ANEQ, la tranquille FEUQ apprend à gérer sa croissance

Josée Bolleau

PURE COÏNCIDENCE, les deux grandes associations nationales étudiantes tiennent chacune en fin de semaine leur congrès annuel, l'une à Montréal, au cégep Saint-Laurent, l'autre à Trois-Rivières. À l'ordre du jour, les mêmes dossiers : les hausses des frais de scolarité, les amendements à la loi 32 sur l'accréditation des associations étudiantes, le régime des prêts et bourses...

Mais là s'arrête la comparaison. Pendant que l'ANEQ, haut lieu de la contestation étudiante depuis des années, tentera aussi d'assurer sa survie, la FEUQ, moins connue du grand public, cherchera plutôt à gérer sa croissance. Le mouvement étudiant vivrait-il l'heure des grands bouleversements ?

Contestation versus collaboration, révolte ou dialogue, l'histoire du mouvement étudiant des vingt dernières années est toute teintée de la scission entre ces deux conceptions du militantisme. Mais jusqu'à maintenant, la branche révolutionnaire du mouvement avait toujours résisté. De grandes associations se créaient, disparaissaient, comme ce fut le cas du RAEU (Regroupement des associations étudiantes universitaires) au début des années 80. L'ANEQ, increvable, restait.

Les crises intestines, qui se mesuraient à l'aune des guerres de chapelles gauchistes, n'ont pourtant pas manqué depuis la création de l'Association nationale des étudiants en 1975. Des chicanes, des factures impayées, des menaces d'éviction, on a connu ça dans le passé.

Mais ce désert de militants, cette impossibilité de remplir les postes de direction de l'association depuis bientôt un an (ce sera la quatrième tentative d'élections en fin de semaine), cette absence des débats au point où les cégeps habituellement inondés de documents par l'ANEQ n'en reçoivent plus rien, ça non jamais.

Alors partout aujourd'hui on raconte que l'ANEQ est moribonde, qu'elle tire à sa fin. Même les dirigeants actuels de l'association ne s'en cachent pas : « C'est clair que si en fin de semaine rien ne change, l'ANEQ va mourir », note désabusé son porte-parole Daniel Saint-Onge. La crise a cours depuis juin dernier, au moment où l'on dressait le post-mortem de la lutte à la hausse des frais de scolarité dans les universités.

Les manifestations étudiantes n'ont absolument pas réussi à infléchir le gouvernement sur cette question, ce qui était par ailleurs prévisible pour ceux qui connaissent l'intransigence légendaire du ministre de l'Éducation de l'époque, M. Claude Ryan. L'ANEQ y a plutôt vu un problème de stratégie : il n'aurait pas fallu pratiquer l'escalade des moyens de pression mais déclarer



Déchirée par les luttes entre factions rivales, l'ANEQ vit peut-être ses derniers moments après avoir été à l'avant-garde des luttes étudiantes au cours des dix dernières années. Ci-dessus, une manifestation en 1988.

sur le coup une grève générale, disaient les uns. Mieux valait attendre qu'une majorité d'institutions votent en faveur d'un débrayage avant de le déclencher, maintenaient les autres.

Derrière ces mots, deux conceptions du militantisme de gauche s'affrontaient. Depuis, de congrès en congrès, l'ANEQ se déchire entre ces tendances, l'une proche du Groupe Action Socialiste (GAS) et qui bénéficie de l'appui de plusieurs des cégeps membres de l'ANEQ, l'autre qui peut compter sur la puissante association étudiante de l'Université du Québec à Montréal et

dont les représentants gèrent actuellement les affaires de l'association.

De part et d'autre, on joue à la menace. Si la gang du GAS l'emporte au congrès, on se désaffilie à déjà dit clairement l'association de l'UQAM. « Pour nous le meilleur choix serait de saborder l'ANEQ en congrès et de reconstruire un mouvement étudiant indépendant et démocratique », pouvait-on lire dans un document de l'association publié le 27 mars dernier.

Pour le moment, seules huit des 18 associations membres de l'ANEQ — qui en a déjà compté 35 — ont

payé leur cotisation. Les autres attendent qu'on siffle la fin de la partie. Et les cégeps indépendants qu'intéresse la plate-forme de revendications développée par l'ANEQ s'inquiètent.

« La situation ne tient pas debout, fait Caroline Drouin-Bolduc de l'association étudiante du cégep François-Xavier Garneau, à Sillery en banlieue de Québec. L'ANEQ est un vrai fouillis. On a l'impression en fait que les gens qui sont là la détruisent eux-mêmes. Nous on aimerait qu'il y ait une unité du mouvement étudiant, mais on ne joindra pas

leurs rangs tant que l'ANEQ ne se sera pas améliorée. »

Dans ce contexte, la Fédération des étudiants universitaires du Québec, la FEUQ, semble avoir la formule gagnante. Créée il y a seulement deux ans, elle regroupe comme membres permanents les associations étudiantes de l'Université de Montréal, de McGill, des Universités du Québec à Trois-Rivières, Chicoutimi et en Abitibi-Témiscamingue ainsi que du Collège McDonald.

Les membres temporaires, qui ont accepté en assemblée générale de joindre les rangs de la FEUQ mais

qui doivent encore faire entériner leur décision par un référendum auprès de leurs étudiants, sont les associations des étudiants en sciences de la gestion de l'UQAM (qui ont voté à ce sujet mercredi), en formation des maîtres à la même université, de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, de l'Université du Québec à Rimouski et de l'Université Bishop.

Lors de son congrès de la fin de semaine, la FEUQ entend toutefois débattre des rangs universitaires pour se fonder avec la Fédération étudiante. Voir page B-2 : Étudiants

Les risques incalculés de la carte de paiement automatique

Les consommateurs sont vulnérables et mal informés

Jocelyne Richer



La carte de paiement automatique expérimentée dans la région de Hull. Des risques exorbitants ?

UN CAS PARMi d'autres : une étudiante de cégep se fait voler son sac à main qui contenait son porte-monnaie et sa carte de paiement automatique. Encore sous le choc, elle reçoit un peu plus tard un appel : un employé de la banque avec laquelle elle fait affaire lui demande son numéro d'identification personnel, pour annuler la carte. Candidement, elle le donne. Le soi-disant employé de la banque était nul autre que le voleur, qui ne s'est pas gêné pour vider le compte en banque de sa proie. Les recours de la victime ? Aucun.

Et même si le fameux numéro confidentiel, le « NIP », est obtenu à la pointe du couteau, le détenteur de la carte n'a aucune espèce de protection. « Il n'y a pas de limite, votre compte en banque va y passer et vous serez responsable pour tout ce que le voleur a pris », explique Nicole L'Heureux, professeur de droit à l'Université Laval et co-auteur, avec Louise Langevin, d'un livre qui vient de paraître sur le sujet, « Les cartes

de paiement : aspects juridiques ».

Si on a le malheur de tomber sur un voleur, on doit donc se résoudre à se retrouver sur la paille, en maudissant le progrès, la technologie et l'invention du NIP ? Vraiment ? C'est un peu la question qui trotte dans l'esprit de Mmes L'Heureux et Langevin, qui ont été amenées par leur travail à constater combien les consommateurs québécois étaient vulnérables, en matière de transfert électronique de fonds, et inconscients quant au risque couru.

« Les obligations pour le consommateur moyen sont exorbitantes, tranche Mme L'Heureux, en entrevue, du fait qu'il doit supporter toute la responsabilité, quoi qu'il arrive. Supposons que vous vous serviez de votre carte de débit chez un marchand et que ce dernier revient en disant : « Vous ne m'avez pas payé. » Comment faire la preuve que vous avez effectivement payé ? »

En matière de responsabilité, il y a un monde, explique-t-elle, entre la carte de paiement et la carte de crédit. « Pour la carte de crédit, la limite de responsabilité en cas de perte ou de vol est fixée par la loi à

50 \$. Par ailleurs, si vous vous faites voler vos blancs de chèque, et que le voleur s'en sert en imitant votre signature, vous n'êtes pas responsable. C'est la banque qui l'est. »

Or avec la carte de paiement, déplore Mme L'Heureux, la banque peut jouer à Ponce Pilate et agir à sa guise en cas de plainte ou de différend. Aucun code d'éthique ne vient baliser sa façon de traiter les plaintes de consommateurs qui se sentiraient lésés, aucune loi ne limite la responsabilité du détenteur.

Pratique, moderne, efficace, la carte de paiement automatique peut donc se transformer en cauchemar pour son titulaire. L'absence de signature et de documents en papier lors des transactions pose problème. « Le consommateur fait les frais d'un système faillible, et il peut devenir une proie pour les fraudeurs », écrivent les auteurs. « Les comptes bancaires sont des biens importants pour le consommateur. Plus vulnérables que l'achat d'un bien qui pourtant est réglementé, ils méritent le plus haut niveau de protection. »

Même si le Québec ne possède aujourd'hui pas de loi sur la carte de paiement automatique, voir page B-2 : La carte

LE DEVOIR
LE DEVOIR
LE DEVOIR
LE DEVOIR
LE DEVOIR

le plaisir des
Livres

QUÉBEC DANS LA LITTÉRATURE

(Salon du Livre de Québec)

PARUTION LE 20 AVRIL DANS LE DEVOIR

La ville de Québec dans le roman

Les poètes de Québec
Québec, ville littéraire
Portrait des écrivains de Québec

Réservation publicitaire: 842-9645

Date de tombée: 11 avril

♦ Étudiants

diante collégiale du Québec (la FECQ qui, avec quatre cégeps membres sur la soixantaine que compte le Québec, n'a jamais vraiment réussi à décoller) et créer le Mouvement des étudiants et étudiantes du Québec (MEEQ).

Les projets du futur MEEQ sont nombreux : lancement d'un magazine inter-universitaire en collaboration avec Communications Voir, qui publie l'hebdomadaire culturel montréalais du même nom ; création d'une carte-rabais pour les étudiants, d'un fond de dépannage, d'un plan d'assurance-santé, d'une agence de voyage...

On prône aussi des approches « réalistes » aux dossiers étudiants. À la gratuité scolaire de l'ANEEQ, on oppose par exemple l'impôt post-universitaire. Et les poursuites juridiques remplacent les occupations comme moyen de pression.

« Le mouvement étudiant doit réaliser que les temps ont changé, explique le président de la FEUQ Nicolas Plourde. Il faut s'adapter au fait que l'on n'est plus dans les années 60 et que les étudiants sont maintenant individualistes. Notre but ce n'est pas non plus de faire trembler le gouvernement mais de lui prouver qu'on est sérieux et crédible. »

Ce langage fait toutefois bien des sceptiques. Si l'ANEEQ regorge de révolutionnaires professionnels, la FEUQ — lui aussi axé sur le « nouveau partenariat » —, c'est le terrain d'exercices des futurs politiciens qui peaufinent leur c.v., commente-t-on en douce chez les étudiants, du moins chez les militants.

Car tous ces débats — et à cet égard la situation n'a pas changé depuis une dizaine d'années — restent bien circonscrits aux cercles des jeunes impliqués dans leur cégep ou à l'université, en termes clairs une infime minorité.

Les étudiants se mobilisent de façon ponctuelle, quand ils se sentent directement touchés, comme ce fut le cas l'an dernier avec la hausse des frais de scolarité.

Entre les crises l'exécutif tient le fort, organisant les partis, gérant les services de photocopies ou de café-étudiant que plusieurs d'entre eux offrent.

Même si le principe d'être tous unis au sein d'une association nationale forte les séduit, la grande majorité des cégeps du Québec préfèrent préserver leur indépendance plutôt que de se mouiller dans les querelles politiques propres aux grands regroupements.

L'association étudiante de l'université Laval tient le même discours.

« L'ANEEQ a perdu toute crédibilité tant auprès des étudiants que du gouvernement et des organismes avec lesquels ils traitent, explique le porte-parole de la CADEUE, Didier Roy. Quant à la FEUQ, c'est plutôt une association de services. De ce côté, nous en assumons déjà beaucoup tout en nous préoccupant de grands dossiers nationaux. Par exemple, nous avons déposé nos propres mémoires devant les Commissions Bélanger-Campeau et Spicer. C'est une manière plus subtile pour procéder que les grèves et les manifestations, mais c'est plus efficace. »

Régulièrement cette année, des Réunions nationales du mouvement étudiant, visant à rassembler toutes les associations peu importe leurs liens, se sont tenues à travers le Québec. À chaque fois elles se sont terminées de la même façon : des associations étudiantes claquaient la porte en dénonçant le noyautage que tentait de faire l'ANEEQ et la guerre que s'y livrent les associations nationales.

« La situation est plus qu'intenable avec toutes ces luttes de pouvoir, conclut Michel Morin, président de l'association étudiante du cégep de Rimouski. À la dernière réunion nationale en février, il a fallu une heure et demie pour adopter un ordre du jour, on a passé une journée à parler de la guerre du Golfe et on a seulement consacré une heure à la hausse des frais de scolarité au collégial avant de rencontrer la ministre ! »

« Nous, nous ne sommes affiliés à aucune association nationale. Et au rythme où vont les choses, on ne le fera pas non plus. »

MONDE

L'éphémère «libération» du Kurdistan

Les routes du Kurdistan irakien sont devenues les routes de l'exode

Yves Heller

Le Monde

LES ROUTES du Kurdistan « libre » sont devenues les routes de l'exode. L'offensive lancée par l'armée irakienne la semaine dernière pour reprendre le Kurdistan insurgé a poussé des dizaines et des dizaines de milliers de Kurdes à fuir bombardements et combats dans la quête éperdue et désordonnée d'un hypothétique asile — d'une ville à l'autre — en un mortel mouvement tournant dans les montagnes ou au-delà des frontières de l'Irak, en Iran et en Turquie.

À lui seul, ce dernier pays assure s'attendre à devoir accueillir quelque 200 000 Kurdes irakiens. Comme l'avaient été pendant des jours et des jours les accès de Kirkouk, quotidiennement bombardée par l'artillerie et les hélicoptères avant d'être prise par l'armée irakienne le 28 mars, les environs d'Irbil (capitale administrative de la région « autonome » du Kurdistan créée par Bagdad en 1974), de Dohouk, de Zakho, de Shaykhan et de tant d'autres localités sont submergés.

Même chose au long de cette route menant de Dohouk (100 000 habitants environ) au nord du pays où, sur des kilomètres, les files de véhicules les plus hétéroclites côtoient d'aussi interminables files de piétons. Ils se sont massés sur des bennes à ordures, des voitures de pompiers, des bulldozers, des remorques de tracteurs, des camions, des bus, des taxis ou des voitures particulières pour quitter Dohouk et remonter dans les montagnes avoisinantes. Femmes et enfants sont en majorité.

Entassés les uns sur les autres au milieu de pauvres baluchons, perchés sur des piles de matelas, pressés à 10 dans une cabine de camion, ceux qui ont trouvé place dans un véhicule, quel qu'il soit, sont chanceux. Car, par familles entières, d'autres réfugiés marchent le long du bitume. Ici une femme donne le sein, là une autre, un fusil d'assaut calé sur les cuisses habille son fils, ailleurs un père porte son enfant dans ses bras, l'arme à la bretelle.

L'avance de l'armée irakienne est telle que les files de réfugiés se croisent parfois, cherchant chacune à trouver asile dans une cité dont on apprend finalement qu'elle aussi est en passe de tomber ou est la cible des hélicoptères irakiens. Des abris de fortune ponctuent la campagne d'un Kurdistan dont le printemps n'aura pas duré plus de trois semaines, depuis ce 7 mars qui a vu la population de Ranya (dans l'Est) se soulever contre le régime de Saddam Hussein, jusqu'à ce 27 mars choisi par ce dernier pour écraser l'insurrection, pour interrompre le rêve déjà mille fois brisé d'un Kurdistan dont les Kurdes seraient les maîtres.

La « libération » du Kurdistan aura duré de huit à neuf jours. Sa reprise en main durera sans doute plus longtemps. Mais, la première phase de la reconquête irakienne a eu un côté foudroyant qui a surpris et visiblement pris au dépourvu jusqu'aux chefs de la révolte. Chassée il y a trois semaines du Kurdistan avec une facilité déconcertante, l'armée de Bagdad a, en quelques jours — du 28 mars au 1er avril — fait tomber tout ce qui faisait de ce soulèvement un « moment historique », à savoir les principales villes de la région — excepté à ce jour Soulaymaniah — que jamais auparavant les Kurdes n'avaient pu entièrement, et ensemble, soustraire au pouvoir central.

Les uns après les autres, elles n'ont pu résister à l'avance irakienne. Celle-ci a été menée sur un axe sud-est (de Kirkouk) nord-ouest (à Zakho), parallèlement à des percées vers le nord, menaçant de découper



Des réfugiés kurdes se dirigent vers les montagnes à la frontière de la Turquie.

PHOTO AP

le Kurdistan en zones isolées les unes des autres.

La rapidité avec laquelle l'armée irakienne a mené son offensive, l'efficacité avec laquelle jusqu'à présent elle a porté ses coups — même si elle a pu essuyer quelques revers localement — contrastent avec la débâcle de cette même armée qui avait, moins de trois semaines auparavant, permis aux peshmerges (combattants kurdes) de prendre le contrôle de la quasi-totalité du Kurdistan.

Selon tous les témoignages sur place, la prise des villes par les Kurdes — du 7 au 14 mars — n'a pas duré plus de quelques heures. Le scénario paraît avoir été le même à chaque « libération » : le peu de forces laissées au Kurdistan par un régime confronté à une formidable coalition dans le Sud a, soit reçu l'ordre de rejoindre des zones plus sûres dès les premiers signes du soulèvement, soit déposé les armes, déserté ou fui devant les peshmerges.

Il semble que peu de militaires aient réellement opposé une résistance sérieuse aux insurgés. Alors, très vite, après la prise de contrôle des symboles du pouvoir central — postes de police, centre des services secrets, siège local du parti Baas —, la cité était « libre ».

Seulement, la guerre du Golfe terminée et la révolte des chiites du Sud réduite pour l'essentiel, le régime de

Bagdad a pu faire remonter vers le Nord des troupes plus combattives dont, selon des dirigeants kurdes, des éléments de la fameuse garde républicaine. Et, l'on s'est vite retrouvé dans le schéma habituel : le courage et l'improvisation d'un côté, la puissance de feu, de l'autre.

Le déséquilibre du rapport des forces est rapidement apparu, même si beaucoup de Kurdes pensent — ou veulent se convaincre — que « l'idée de l'idéalité kurde est assez forte pour lutter contre les canons et les chars irakiens ». Comme Khosrow, ce professeur d'Erbil, âgé de 34 ans, nous assurait que « s'ils (les irakiens) reviennent, nous les repousserons ».

Mais, pour repousser les divisions blindées de Saddam Hussein, les Kurdes ne disposent pour l'essentiel que d'armes légères. Ils ont bien saisi d'importants stocks d'armes lourdes aux forces irakiennes lors de la déroute de celles-ci — 72 chars, notamment à Kirkouk, ainsi que six hélicoptères, des armes antiaériennes, des canons, des mortiers... — mais sans pourtant pouvoir les utiliser toutes, faute d'entraînement. Hommes de guérilla, les Kurdes ne sont pas habitués à ce genre d'armement. Et les déserteurs kurdes de l'armée n'ont pas disposé de suffisamment de temps pour mener à bien cet entraînement.

En tout état de cause, se plaignent les responsables kurdes, la rébellion dispose d'effectifs suffisants mais manque d'armes. Selon un proche de l'un de ces responsables, M. Jalal Talabani, chef de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), les insurgés disposent de 250 000 hommes en armes. Toutefois, soulignent-ils de même source quelques jours avant le déclenchement de l'offensive irakienne, l'un des problèmes à résoudre est « d'organiser ces 250 000 combattants ». Partisans, les peshmergas, adhérents de groupes distincts, donnent plus volontiers dans l'improvisation que dans l'organisation et se montrent nettement plus efficaces dans la guerre de guérilla que dans les batailles frontales imposées par les irakiens lors de leur reconquête.

Par ailleurs, parmi les éléments ayant permis aux Kurdes leurs succès initiaux, outre qu'ils avaient formé des groupes de guérilla urbaine qui ont joué leur rôle dans le déclenchement de l'insurrection et réussi à maintenir dans les montagnes de petites unités de peshmerges — toutefois peu actives —, l'un a été déterminant : le ralliement des milices kurdes gouvernementales. Les mouvements de guérilla avaient réussi à « retourner » ces milices et obtenu d'elles, avant même le soulèvement, la promesse de « lâcher » Bagdad et de se ranger aux côtés des insurgés.

Sous l'étiquette de « combattants révolutionnaires » — plus noble que le surnom de *jahsh* (petit duo) dont la population les avait affublés — la plupart des ex-miliciens ont rejoint l'un ou l'autre des différents groupes kurdes rassemblés en un Front du Kurdistan et ont participé à sa « libération ». Or, l'une au moins des villes reprises par l'armée irakienne, Shaykhan, l'a été avec l'aide de ces ex-gouvernementaux passés à l'opposition avant de trahir cette dernière et de revenir dans le giron du pouvoir central.

Enfin, les Kurdes accusent les Moudjahidins du peuple d'Irak d'avoir participé aux combats, aux côtés de l'armée irakienne. Mouvement d'opposition au régime iranien, les Moudjahidins avaient trouvé refuge en Irak (après avoir été un temps « hébergés » au Kurdistan par les mouvements de guérilla, où ils ont joué un rôle de force d'appoint à l'armée irakienne dans sa guerre contre l'Iran). Leur présence a notamment été signalée lors de combats qui se sont déroulés les 28 et 29 mars sur la route Kirkouk-Irbil. Cent cinquante d'entre eux auraient été faits prisonniers.

Reste maintenant que, les villes prises, la tâche des forces irakiennes risque de se compliquer singulièrement dès lors que les affrontements se déplacent vers les montagnes, terrain de prédilection des peshmerges.

♦ La carte

cune statistique indiquant la marge d'erreur de systèmes de guichets automatiques ou de transfert électronique de fonds, ni de statistiques sur le nombre de plaintes, Mme L'Heureux convient que le risque d'erreur technique ou de vol est, somme toute, minime.

Sauf que le nombre phénoménal de transactions, quotidiennement, entraîne forcément un certain nombre de ratés... dont sont victimes — et uniquement eux — les consommateurs. Les Québécois utilisent 1750 guichets automatiques, 480 000 fois par jour. De nombreux cas font

état de clients mécontents qui n'ont pu faire reconnaître leur droit dans les plaintes qu'ils ont formulées à leur établissement financier.

Normalement, la répartition des risques ne devrait faire supporter au titulaire de la carte que les dommages résultant de sa faute ou de sa négligence, font valoir les auteurs de l'étude, publiée récemment aux Presses de l'Université Laval.

Le Québec devrait à tout le moins, selon elles, adopter un code d'éthique, une procédure, pour régler les différends. Si ce code était appliqué avec rigueur, ce pourrait être utile. Elles suggèrent aussi de limiter la responsabilité du détenteur à 50 \$, dans les cas où il n'a pas manqué vo-

lontairement à son devoir de confidentialité.

Spécialiste en droit commercial, en droit de la consommation et en droit bancaire, Mme L'Heureux est d'avis que le gouvernement du Québec a tout le loisir d'exercer sa juridiction en ce domaine. S'il le désire. « Tant que le fédéral ne légifère pas, il pourrait forcer toutes les institutions financières qui opèrent au Québec à appliquer une procédure visant à régler les différends avec les clients. »

Ce ne serait pas inusité, puisque plusieurs pays l'ont fait. L'Australie, par exemple, s'est donné un code d'éthique en 1986. Ce pays serait d'ailleurs un des seuls à cumuler des sta-

tistiques sur le sujet. On y aurait compté en 1989 quelque 30 000 plaintes, dont la majorité (80 %) se référait à un mauvais fonctionnement technique. Il semble que le nombre de plaintes pour usage non autorisé soit faible (16 par million d'opérations).

Pionniers en ce domaine, les États-Unis ont une législation très détaillée pour réglementer les transferts électroniques de fonds, depuis 1978. Cette loi prévoit la divulgation complète des droits et des obligations des parties, réglemente l'émission et l'usage de la carte, la documentation à fournir à l'établissement financier, la responsabilité respective des parties pour les opérations

non autorisées, les modalités de preuve et la procédure de règlement des différends.

D'autres pays, comme ceux de la Communauté économique européenne, prévoient intervenir prochainement. Plus près de nous, l'Ontario vient d'emboîter le pas avec un projet de loi visant à forcer les institutions à respecter une procédure en cas de différend. Au Québec, « les banques ne veulent pas de réglementation, pour ne pas être responsables », déplore Mme L'Heureux. Vérité faite, rien n'est en préparation dans les bureaux du gouvernement québécois pour les convaincre que le temps est venu d'agir autrement.

Appuyez

Aide à l'enfance - Canada
Save the Children - Canada

JOUER!

Dans quel univers nos enfants sont-ils tombés? Ce livre donne la réponse!

ILS JOUENT AU NINTENDO...

par Jacques de Lorimier
160 p. 14,95\$

LOGIQUES

Tél.: (514) 933-2225 FAX: (514) 933-2182

ILS JOUENT AU Nintendo...

MAIS APPRENNENT-ILS QUELQUE CHOSE?

LOGIQUES SOCIÉTÉS

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Une semaine pour les communautés culturelles

« Prendre le temps de nous connaître. C'est le thème retenu par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec à l'occasion de la première Semaine interculturelle nationale, qui sera officiellement lancée aujourd'hui à Montréal, pour se poursuivre jusqu'à vendredi prochain, le 12 avril.

Pour le ministère, cette Semaine est un exercice de sensibilisation, qui veut souligner les réalisations accomplies par les Québécois et Québécoises des communautés culturelles, ainsi que l'ouverture dont fait preuve l'ensemble de la société d'accueil à cette nouvelle réalité.

La ministre Monique Gagnon-

Tremblay lancera d'ailleurs l'événement par une tournée en autobus des différents quartiers ethniques de Montréal. Lundi, c'est le ministre Normand Cherry qui procédera au Musée de Québec au lancement de la Semaine dans la Capitale.

À Montréal cette Semaine interculturelle regroupe en fait un ensemble d'activités en tout genre : colloques, débats dans les universités, expositions dans des lieux publics, concerts et expositions dans les Maisons de la culture, activités communautaires, activités dans des écoles, etc.

Parmi quelques-uns des événements (des dizaines à Montréal), on remarque aujourd'hui la tenue, à l'u-

niversité de Montréal, d'un colloque sur les Québécois des communautés culturelles et les études supérieures en français.

Et ce week-end se tient, à l'UQAM, un colloque sur les jeunes des communautés culturelles, organisé par Québec Multi-Plus. Conférences et tables rondes sur le rôle de l'école, sur le travail, la violence, les MTS, le racismisme, le tout se terminant dimanche après-midi par un spectacle multiculturel sur la grande place de l'UQAM, animé par les comédiens Gregory Charles et Francis Reddy.

Samedi soir le cégep Maisonneuve présente un spectacle organisé par le Centre culturel iranien pour célé-

brer le millénaire du « Livre des Rois ».

Le cinéma ONF du Complexe Guy-Favreau présentera aussi des films tout au long de la semaine prochaine. On signale également l'exposition « Identités métropolitaines et Parfums d'immigrantes » dans certains lieux publics, dont la Place Bonaventure.

Radio-Québec en profitera pour lancer mercredi matin une politique de rapprochement interculturel et consacrer tout au long de la semaine plusieurs émissions aux relations interculturelles et à l'immigration.

LE GUIDE DU WEEK-END

Montréal, vendredi 5 avril 1991

NOS CHOIX MUSIQUE



✓ **Turovsky, violoncelliste** Le chef de I Musici de Montréal Yuli Turovsky (photo) retrouve son violoncelle au concert du dimanche 7 avril à 20 h à la salle Pollack. Des oeuvres de Scarlatti, André Prévost, Schubert et Ernest Block.

✓ **À Rosemont** Les 60 musiciens et 250 choristes de l'Orchestre symphonique et du chœur du Conservatoire de musique de Montréal sous la direction de Louis Lavigneur présentent des oeuvres de Antonin Dvorak, de Haydn et de Williams ce samedi à 20 h à l'église Saint-Marc de Rosemont.

✓ **Jean-Philippe Collard** Au programme du séculaire Ladies Morning Musical Club ce dimanche: le pianiste Jean-Philippe Collard joue des oeuvres de Fauré, Ravel et Liszt à la salle Pollack.

— Marie Laurier

THÉÂTRE

✓ **Sexe, mensonges et théâtre.** La pièce à voir à Montréal: *Des restes humains non identifiés et la véritable nature de l'amour* de Brad Fraser. L'action se passe à Edmonton, où la pièce a été écrite, mais cela pourrait être Montréal ou Chicago. Une jeunesse plus très jeune vit vite, rate tout, n'aime plus rien. Distribution remarquable, avec deux acteurs exceptionnels: Élise Guilbault et Yves Jacques. Au Théâtre de Quat'Sous.

✓ **Jeux de femmes.** Un programme double signé Alexandre Hausvater, fait de courtes pièces polonaises qui se veulent amères sur le pouvoir des femmes. Peu convaincant, mais on y remarque une forte performance de Catherine Bégin qui réussit un retour au théâtre dans un personnage de vieille détestable, dans l'esprit des chipies d'Ionesco. Au Café de la Place.

— Robert Lévesque

ARTS VISUELS

✓ **Concours de photo interuniversitaire** Galerie du SAC, Université de Montréal, jusqu'au 18 avril. Les étudiants de six universités québécoises se partagent les cimaises du SAC et nous prouvent que la photo est bien vivante au pays.

✓ **Paul Lacerte et Claire Savoie** Deux jeunes artistes prometteurs au début de la trentaine. Il faut voir ces meubles-sculptures-visionneuses de Lacerte, réflexion à la fois ironique et touchante sur le monde moderne, et les installations de Claire Savoie, où l'être se met à l'écoute de lui-même. Galerie Clark, 1591 rue Clark, du 4 au 21 avril.

— CLAIRE GRAVEL

JAZZ

✓ **Jimmy Rogers** Il y a quelques mois, la sortie de l'album *Ludella* a remis Jimmy Rogers, chanteur et guitariste de blues, sur le devant de la scène. Acteur de premier plan de la modernisation du blues au lendemain de la dernière guerre, Jimmy Rogers est sans aucun doute l'un des meilleurs représentants du blues de Chicago. Ce soir et demain soir, au théâtre Les Loges, rue Sanguinet.

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

Hommage à Pierre Perrault

BIEN QUE Pierre Perrault ait oeuvré dans le documentaire depuis plus de 25 ans et qu'en qualité de « pape » du direct, il ait réalisé près d'une vingtaine de films, c'est la première fois qu'au Québec on lui organise une rétrospective en bonne et due forme.

Du 5 au 16 avril, la Cinémathèque québécoise présentera donc l'intégrale de Pierre Perrault, remontant le cours de l'histoire jusqu'à 1959 où, avec l'aide de Crawley Films et la collaboration de René Bonnière, Perrault co-réalisa une série de 13 films pour la télé, intitulée *Au pays de Neuve-France*. La Cinémathèque est particulièrement fière de présenter cette série peu connue et dont certains épisodes n'avaient jamais été diffusés en couleurs.

Pour ce qui est du reste de la rétrospective, on y retrouvera avec plaisir les grands succès de Perrault, notamment *Pour la suite du monde* qui le consacra comme maître du direct malgré les paradoxes de la démarche et le fait qu'il filma une situation — la pêche au marsouin — qu'il avait lui-même provoqué. Virent plusieurs autres classiques dont *Le règne du jour*, *L'Acadie*, *l'Acadie*, *Un pays sans bon sens* et d'autres films moins connus et moins diffusés comme *Le pays de la terre sans arbre*, un film qui annonce en quelque sorte le choc culturel qui devait vivre les Blancs et les Indiens d'Oka.

Le documentaire est peut-être mort pour plusieurs mais certainement pas pour Pierre Perrault qui s'entête envers et contre tous à explorer un territoire toujours fascinant.



Marie et Alexis Tremblay, deux des plus célèbres personnages de Pierre Perrault.

LA TÉLÉ DU WEEK-END



Plácido Domingo et Julia Migenes-Johnson dans *Carmen*.

Robert Lepage et sa vieille dame

Le maître d'un nouveau langage théâtral, Robert Lepage, revient à Québec présenter à la Salle Albert-Rousseau *La visite de la vieille dame*, une pièce de Friedrich Dürrenmatt, mettant en vedette Elizabeth Chouvalidzé. Jusqu'à dimanche.

Ionesco au Périscope

Les représentations du « Salon de l'anti-monde », un collage d'extraits de pièces de Ionesco, se poursuivent, au Théâtre Périscope. Jusqu'au 27 avril. Extraits de *La cantatrice chauve*, *La jeune fille à marier*, *Le salon de l'automobile*, *La victime du devoir* et *Le piéton de l'air*.

Eva à Québec

Avec son timbre de voix si particulier, Eva s'installe au Petit-Champplain pour deux week-ends: ce soir et demain, et les 11, 12 et 13 avril.

Hommage à Raoul Roy

Dimanche le 7, Monique Jutras rend hommage au folkloriste Raoul Roy, au Théâtre Petit-Champplain.

Le Lac des Cygnes

Les Grands Ballets canadiens présentent le Lac des Cygnes, au Grand Théâtre, ce soir et demain.

La plus grande voix du Brésil

Milton Nascimento, celui que le *New York Times* a décrit comme « l'un des plus grands musiciens au monde », sera de passage à Québec le mardi 9 avril, au Grand Théâtre. Avis aux intéressés: il ne s'arrête pas à Montréal.

François Bourassa et le jazz

Les amateurs de jazz ne voudront pas manquer le spectacle donné ce soir à l'Anglicane de Lévis par le trio François Bourassa.

Corcoran

Jim Corcoran, avec un spectacle qu'il promet à grand déploiement, est au Palais Montcalm, demain le 6.

Miro

Les estampes de Joan Miro sont exposées à la Villa Bagatelle, jusqu'au 14 avril.

Figaro ! Figaro ! Figaro !

À venir, la semaine prochaine: *Le Barbier de Séville*, une pièce de Beaumarchais écrite il y a plus de 200 ans, mise en scène de Michel Nadeau, dernière pièce de la saison du Trident. Au Grand Théâtre, à compter du 11 avril.

— Jocelyne Richer

À QUÉBEC

VENDREDI

Vie privée. « Les familles d'accueil ». Reportage sur les familles d'accueil qui hébergent des enfants à court ou à long terme. Un problème vécu par un nombre croissant de couples. T.-M., 20 h 30.

SAMEDI

Semaine interculturelle. Radio-Québec profite de ce week-end et de la semaine qui le suit pour favoriser la compréhension des nouvelles cultures, par le biais de quelques-unes de ses émissions. Le français et les allophones: thème récurrent dans la société québécoise, en particulier en cette « Semaine interculturelle ». Des professeurs animent des ateliers destinés à parfaire la langue des nouveaux arrivants. R.-Q., 12 h 30.

Samedi à 17 h 30, toutes les questions des *Colles buissonnières* portent sur les communautés culturelles. *C'est la vie*, à 19 h, dévoile une nouvelle identité amérindienne

grâce aux témoignages de Montagnais.

Dimanche 11 h 30, à *Québec inc.*, il est question de l'intégration économique des nouveaux arrivants tandis qu'à *Transitions*, mercredi, 22 h, des retraités immigrés expliquent comment ils envisagent leur retraite. À *Questions d'argent*, jeudi, 19 h 30, on s'intéresse aux problèmes des domestiques étrangers, puis à 21 h, *Points de vue*, on analyse une vendetta entre membres d'une famille turque vivant au Danemark.

Enfin, vendredi de la semaine prochaine à 19 h 30, toujours sur ce même thème, *Première ligne* se demande si les immigrants au Québec peuvent s'intégrer en région. Un premier reportage démontre que l'Estrie s'avère une région d'avenir pour eux, alors qu'un deuxième veut faire la preuve qu'il serait utopique de voir des immigrants s'installer en Abitibi-Témiscamingue.

Virages. On y scrute la spiritualité des individus qui ont connu diver-



François Bourassa

ses expériences catalysant la foi, dont celle de la vie après la mort, ce samedi à 18 h 10.

Spectacle des Neville Brothers présenté en décembre dernier au Concert Hall de Toronto au cours duquel ils interprètent « Yellow Moon », « Bird on the Wire », « Thank you Miss Rosa », etc. à Musique Plus, ce samedi à 21 h.

DIMANCHE

Les matinées du dimanche. Alliant la voix à une présence physique fort remarquable, Julia Migenes-Johnson (photo) domine le film *Carmen* réalisé par Francesco Rosi en 1984, présenté cet après-midi à la télévision de Radio-Canada. Côtée « 2 » par les professionnels de la cote, cette adaptation somptueuse du célèbre opéra de Georges Bizet est hyper-hispanique de caractère et on ne peut plus torride de sensualité. R.-C., 14 h 30.

À Fond de train Sylvie Tremblay, Luc de Larochellière, Geneviève Paris et Jim Corcoran y vont en spectacle à Musique Plus, 19 h 30.

LE GUIDE DU WEEK-END

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Teenage Mutant Ninja Turtles 2, Secret of the Ooze* 6 h 30, 9 h 30, 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 8 h, 11 h; *Career Opportunities* 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 2 h, 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h 15, 10 h, 11 h; *Silence of the Lambs* 7 h, 9 h 30, sam. dim. 3 h, 7 h, 9 h 20 ven, sam. dern. spect. 11 h 30 IV; *Sleeping with Enemy* 9 h 15, sam. dim. 1 h, 5 h 15, 7 h 45, 9 h 40; *Hardway* 7 h, sam. dim. 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BERRI I: (288-2115) — *Teenage Mutant Ninja Turtles 2 Solution secrète* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15; *Maman j'ai raté l'avion* 7 h 30, 9 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30, 23 h 30, 25 h 30, 27 h 30, 29 h 30, 31 h 30; *Les nuits avec mon ennemi* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, 11 h 15, 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15, 23 h 15, 25 h 15, 27 h 15, 29 h 15, 31 h 15; *Le silence des agneaux* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 IV; *L'amour dans de beaux draps* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

BOAVENTURE I: (861-2725) — *Career Opportunity* 7 h 15, 9 h 10, dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 10; *Silence of the Lambs* 7 h, 9 h 20, dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20

BROSSARD I: (465-5908) — *Maman j'ai raté l'avion* 7 h 30, sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30; *Silence des agneaux* 7 h 20, 9 h 20, 11 h 20, 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20, 23 h 20, 25 h 20, 27 h 20, 29 h 20, 31 h 20; *Teenage Mutant Ninja Turtles 2 Secret of the Ooze* 7 h 10, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10; *Cheer Intrus* 9 h 25

CARREFOUR LAVAL I: (688-3684) — *Confrontation à la barre* 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h, 9 h 30; *Le silence des agneaux* 7 h, 9 h 40, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 40; *Teenage Mutant Ninja Turtles 2, Secret of the Ooze* 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 11 h; *Sleeping with the Enemy* 7 h 05, 9 h 20, sam. dim. 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 20, 11 h 05; *Maman j'ai raté l'avion* 7 h 20, sam. dim. 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 20; *Misery* 9 h 45 — **6:** *Career Opportunities* 7 h 10, 9 h 10, sam. dim. 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

CENTRE EATON I: Mtl — *L'échelle de Jacob* 2 h, 4 h 20, 9 h 15, lun. mar. 4 h 20, 9 h 15 — *De quoi j'me mêle encore* 12 h 10, 7 h 10, 2 h 10, 4 h 10, 6 h 10, 8 h 10, 10 h 10, 12 h 10, 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10, 24 h 10, 26 h 10, 28 h 10, 30 h 10, 32 h 10, 34 h 10, 36 h 10, 38 h 10, 40 h 10, 42 h 10, 44 h 10, 46 h 10, 48 h 10, 50 h 10, 52 h 10, 54 h 10, 56 h 10, 58 h 10, 60 h 10, 62 h 10, 64 h 10, 66 h 10, 68 h 10, 70 h 10, 72 h 10, 74 h 10, 76 h 10, 78 h 10, 80 h 10, 82 h 10, 84 h 10, 86 h 10, 88 h 10, 90 h 10, 92 h 10, 94 h 10, 96 h 10, 98 h 10, 100 h 10

CINÉMA ÉGYPTIEN I: 1455 Peel, Mtl — *Class Action* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45, 2 h: *Mr and Mrs Bridge* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 30, 9 h 45, 11 h 30, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30, 23 h 30, 25 h 30, 27 h 30, 29 h 30, 31 h 30

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — *Misery* 7 h 25, 9 h 35, sam. dim. 12 h 45, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35

CINÉMA OMEGA I: — *L'échelle de Jacob* 7 h, 9 h 15, sam. dim. 1 h 15, 3 h 30, 7 h, 9 h 15, 2 h: *De quoi j'me mêle encore* 7 h 15, 9 h, sam. dim. 1 h, 2 h 40, 4 h 10, 6 h 10, 8 h 15, 10 h, 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 24 h, 26 h, 28 h, 30 h, 32 h, 34 h, 36 h, 38 h, 40 h, 42 h, 44 h, 46 h, 48 h, 50 h, 52 h, 54 h, 56 h, 58 h, 60 h, 62 h, 64 h, 66 h, 68 h, 70 h, 72 h, 74 h, 76 h, 78 h, 80 h, 82 h, 84 h, 86 h, 88 h, 90 h, 92 h, 94 h, 96 h, 98 h, 100 h

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) — ven. *Les cavaliers de l'univers* — *Le documentaire ou le roman d'anticipation* 1 h — *Freddy Buache/Lyon, le regard intérieur* 21 h — sam. *Lettre d'Alain Cavalier/Scénario du film Passage* 19 h — *Lettre de Béril* 21 h — dim. *Roulette One* 13 h — *Lettres d'amour en Somalie* 19 h — *Les lieux d'une fugue/Récits d'Ellis Island* 21 h

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7295) — ven. *Henry 7 June* 14 h, 19 h — *The Cook, the Thief, his Wife and her Lover* 16 h 30, 21 h 45 — *This is Spinal Tap* 24 h — *The Sheltering Sky* 14 h, 19 h — *The Vanishing* 16 h 30, 21 h 30 — *The Rocky Horror Picture Show* 24 h — dim. *Fantasia Sky* 14 h, 19 h — *Henry V* 16 h 15, 21 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE I: 6361 Trans-Canada — *Sleeping With the Enemy* sam. dim. 2 h 50, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 20, sem. 7 h 10, 9 h 20, 2 h: *Class Action* 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h 15, 9 h 30; *Hard Way* 7 h, 9 h 25, sam. dim. 2 h, 4 h 25, 7 h 05, 9 h 25; *Dances with Wolves* 7 h 15, sam. dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30; *Teenage Mutant Ninja Turtles 2 Secret of the Ooze* 7 h, 9 h 10, sam. dim. 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10, 11 h 30; *Silence of the Lambs* 7 h, 9 h 40, sam. dim. 1 h 40, 4 h, 7 h, 9 h 40

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — ven. *Don Q Son of Zorro* 18 h 35 — *Hommage à Pierre Perrault* 20 h 35 — sam. *Hommage à Pierre Perrault* 18 h 35, 20 h 35 — dim. *La dernière cène* 15 h — *Hommage à Pierre Perrault* 18 h 35, 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Defending Your Life* 7 h, 9 h 25, sam. dim. 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 25; *Gully by Suspicion* 7 h 15, 9 h 40, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h 15, 9 h 40

CINÉPLEX I: (849-4518) — *La gloire de mon père* 1 h 20, 4 h 15, 7 h, 9 h 15; *Home Alone* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 30, 9 h 15; *Ding et Dong le film* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 30, 9 h 15; *Allice* 1 h 45, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 20; *Promotion canapé* 5 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05; *Cheer Intrus* 9 h 05 — *L'historie sans fin* 21 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05; *VIII: the end au Sahara* 1 h, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 25; *Unlabeled* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35; *L'éveil* 1 h 15, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 35

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Mado poste restante* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25; *Il danse avec les loups* 1 h 30, 3 h 10, 5 h 30; *Confrontation à la barre* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40, 11 h 30, 13 h 40, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50, 23 h 50, 25 h 50, 27 h 50, 29 h 50, 31 h 50

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — ven. *L'indien dans le cinéma de l'Amérique* — *La mort et la jeune fille*, mandarin 21 h — *In the Wild Mountains*, mandarin 19 h — *La mort et la jeune fille*, mandarin 19 h — *In the Wild Mountains*, mandarin 21 h

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — ven. *Satyricon* 19 h — *Cutter's Way* 21 h 15 — sam. *The Clowns* 19 h — *Birdy* 21 h 15 — dim. *Roma* 19 h — *Amarcord* 21 h 15

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Mr et Mrs Bridge* 7 h, sam. dim. 1 h 30, 7 h — *Les arnaqueurs* 9 h 25, sam. dim. 4 h 15, 9 h 25

DAUPHIN I: (721-6060) — *Il danse avec les loups* 9 h, sam. dim. 1 h 15, 5 h, 8 h 30, 11 h: *L'éveil* 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE I: (341-3190) — *Teenage Mutant Ninja Turtles 2 Secret of the Ooze* 6 h 30, sam. dim. 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30, 10 h 30, 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30, 24 h 30, 26 h 30, 28 h 30, 30 h 30, 32 h 30, 34 h 30, 36 h 30, 38 h 30, 40 h 30, 42 h 30, 44 h 30, 46 h 30, 48 h 30, 50 h 30, 52 h 30, 54 h 30, 56 h 30, 58 h 30, 60 h 30, 62 h 30, 64 h 30, 66 h 30, 68 h 30, 70 h 30, 72 h 30, 74 h 30, 76 h 30, 78 h 30, 80 h 30, 82 h 30, 84 h 30, 86 h 30, 88 h 30, 90 h 30, 92 h 30, 94 h 30, 96 h 30, 98 h 30, 100 h 30

DORVAL I: (631-8586) — *Defending Your Life* 6 h 45, 9 h 15, sam. dim. 1 h, 4 h, 6 h 45, 9 h 15; *Perfect Weapon* 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h; *Green Card* 7 h 10, 9 h 25, sam. dim. 4 h 55, 7 h 10, 9 h 25 — *Shipwrecked* sam. dim. 1 h — *IV: The Doors* 6 h 30, 9 h 10, sam. dim. 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10

DU PARC I: (844-9470) — *The Marrying Man* 7 h 10, 9 h 30, sam. dim. 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30; *Gully by Suspicion* 7 h 15, 9 h 30, sam. dim. 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30; *Reversal of Fortune* 7 h, 9 h 20, sam. dim. 12 h 20, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 20

DU PLATEAU I: (521-7870) — *Uranus* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 — **2:** *Le Parrain* 3 h 12 h, 15 h, 15 h 15, 6 h 15, 9 h 15

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Il Looks Could Kill* 7 h 10, 9 h 25, sam. dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 25; *The Marrying Man* 9 h 50, 9 h 20, sam. dim. 12 h 45, 3 h 15, 6 h 50, 9 h 20

FAUBOURG STE-CATHERINE I: (932-2230) — *Career Opportunities* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30, 23 h 30, 25 h 30, 27 h 30, 29 h 30, 31 h 30, 33 h 30, 35 h 30, 37 h 30, 39 h 30, 41 h 30, 43 h 30, 45 h 30, 47 h 30, 49 h 30, 51 h 30, 53 h 30, 55 h 30, 57 h 30, 59 h 30, 61 h 30, 63 h 30, 65 h 30, 67 h 30, 69 h 30, 71 h 30, 73 h 30, 75 h 30, 77 h 30, 79 h 30, 81 h 30, 83 h 30, 85 h 30, 87 h 30, 89 h 30, 91 h 30, 93 h 30, 95 h 30, 97 h 30, 99 h 30, 101 h 30, 103 h 30, 105 h 30, 107 h 30, 109 h 30, 111 h 30, 113 h 30, 115 h 30, 117 h 30, 119 h 30, 121 h 30, 123 h 30, 125 h 30, 127 h 30, 129 h 30, 131 h 30, 133 h 30, 135 h 30, 137 h 30, 139 h 30, 141 h 30, 143 h 30, 145 h 30, 147 h 30, 149 h 30, 151 h 30, 153 h 30, 155 h 30, 157 h 30, 159 h 30, 161 h 30, 163 h 30, 165 h 30, 167 h 30, 169 h 30, 171 h 30, 173 h 30, 175 h 30, 177 h 30, 179 h 30, 181 h 30, 183 h 30, 185 h 30, 187 h 30, 189 h 30, 191 h 30, 193 h 30, 195 h 30, 197 h 30, 199 h 30, 201 h 30, 203 h 30, 205 h 30, 207 h 30, 209 h 30, 211 h 30, 213 h 30, 215 h 30, 217 h 30, 219 h 30, 221 h 30, 223 h 30, 225 h 30, 227 h 30, 229 h 30, 231 h 30, 233 h 30, 235 h 30, 237 h 30, 239 h 30, 241 h 30, 243 h 30, 245 h 30, 247 h 30, 249 h 30, 251 h 30, 253 h 30, 255 h 30, 257 h 30, 259 h 30, 261 h 30, 263 h 30, 265 h 30, 267 h 30, 269 h 30, 271 h 30, 273 h 30, 275 h 30, 277 h 30, 279 h 30, 281 h 30, 283 h 30, 285 h 30, 287 h 30, 289 h 30, 291 h 30, 293 h 30, 295 h 30, 297 h 30, 299 h 30, 301 h 30, 303 h 30, 305 h 30, 307 h 30, 309 h 30, 311 h 30, 313 h 30, 315 h 30, 317 h 30, 319 h 30, 321 h 30, 323 h 30, 325 h 30, 327 h 30, 329 h 30, 331 h 30, 333 h 30, 335 h 30, 337 h 30, 339 h 30, 341 h 30, 343 h 30, 345 h 30, 347 h 30, 349 h 30, 351 h 30, 353 h 30, 355 h 30, 357 h 30, 359 h 30, 361 h 30, 363 h 30, 365 h 30, 367 h 30, 369 h 30, 371 h 30, 373 h 30, 375 h 30, 377 h 30, 379 h 30, 381 h 30, 383 h 30, 385 h 30, 387 h 30, 389 h 30, 391 h 30, 393 h 30, 395 h 30, 397 h 30, 399 h 30, 401 h 30, 403 h 30, 405 h 30, 407 h 30, 409 h 30, 411 h 30, 413 h 30, 415 h 30, 417 h 30, 419 h 30, 421 h 30, 423 h 30, 425 h 30, 427 h 30, 429 h 30, 431 h 30, 433 h 30, 435 h 30, 437 h 30, 439 h 30, 441 h 30, 443 h 30, 445 h 30, 447 h 30, 449 h 30, 451 h 30, 453 h 30, 455 h 30, 457 h 30, 459 h 30, 461 h 30, 463 h 30, 465 h 30, 467 h 30, 469 h 30, 471 h 30, 473 h 30, 475 h 30, 477 h 30, 479 h 30, 481 h 30, 483 h 30, 485 h 30, 487 h 30, 489 h 30, 491 h 30, 493 h 30, 495 h 30, 497 h 30, 499 h 30, 501 h 30, 503 h 30, 505 h 30, 507 h 30, 509 h 30, 511 h 30, 513 h 30, 515 h 30, 517 h 30, 519 h 30, 521 h 30, 523 h 30, 525 h 30, 527 h 30, 529 h 30, 531 h 30, 533 h 30, 535 h 30, 537 h 30, 539 h 30, 541 h 30, 543 h 30, 545 h 30, 547 h 30, 549 h 30, 551 h 30, 553 h 30, 555 h 30, 557 h 30, 559 h 30, 561 h 30, 563 h 30, 565 h 30, 567 h 30, 569 h 30, 571 h 30, 573 h 30, 575 h 30, 577 h 30, 579 h 30, 581 h 30, 583 h 30, 585 h 30, 587 h 30, 589 h 30, 591 h 30, 593 h 30, 595 h 30, 597 h 30, 599 h 30, 601 h 30, 603 h 30, 605 h 30, 607 h 30, 609 h 30, 611 h 30, 613 h 30, 615 h 30, 617 h 30, 619 h 30, 621 h 30, 623 h 30, 625 h 30, 627 h 30, 629 h 30, 631 h 30, 633 h 30, 635 h 30, 637 h 30, 639 h 30, 641 h 30, 643 h 30, 645 h 30, 647 h 30, 649 h 30, 651 h 30, 653 h 30, 655 h 30, 657 h 30, 659 h 30, 661 h 30, 663 h 30, 665 h 30, 667 h 30, 669 h 30, 671 h 30, 673 h 30, 675 h 30, 677 h 30, 679 h 30, 681 h 30, 683 h 30, 685 h 30, 687 h 30, 689 h 30, 691 h 30, 693 h 30, 695 h 30, 697 h 30, 699 h 30, 701 h 30, 703 h 30, 705 h 30, 707 h 30, 709 h 30, 711 h 30, 713 h 30, 715 h 30, 717 h 30, 719 h 30, 721 h 30, 723 h 30, 725 h 30, 727 h 30, 729 h 30, 731 h 30, 733 h 30, 735 h 30, 737 h 30, 739 h 30, 741 h 30, 743 h 30, 745 h 30, 747 h 30, 749 h 30, 751 h 30, 753 h 30, 755 h 30, 757 h 30, 759 h 30, 761 h 30, 763 h 30, 765 h 30, 767 h 30, 769 h 30, 771 h 30, 773 h 30, 775 h 30, 777 h 30, 779 h 30, 781 h 30, 783 h 30, 785 h 30, 787 h 30, 789 h 30, 791 h 30, 793 h 30, 795 h 30, 797 h 30, 799 h 30, 801 h 30, 803 h 30, 805 h 30, 807 h 30, 809 h 30, 811 h 30, 813 h 30, 815 h 30, 817 h 30, 819 h 30, 821 h 30, 823 h 30, 825 h 30, 827 h 30, 829 h 30, 831 h 30, 833 h 30, 835 h 30, 837 h 30, 839 h 30, 841 h 30, 843 h 30, 845 h 30, 847 h 30, 849 h 30, 851 h 30, 853 h 30, 855 h 30, 857 h 30, 859 h 30, 861 h 30, 863 h 30, 865 h 30, 867 h 30, 869 h 30, 871 h 30, 873 h 30, 875 h 30, 877 h 30, 879 h 30, 881 h 30, 883 h 30, 885 h 30, 887 h 30, 889 h 30, 891 h 30, 893 h 30, 895 h 30, 897 h 30, 899 h 30, 901 h 30, 903 h 30, 905 h 30, 907 h 30, 909 h 30, 911 h 30, 913 h 30, 915 h 30, 917 h 30, 919 h 30, 921 h 30, 923 h 30, 925 h 30, 927 h 30, 929 h 30, 931 h 30, 933 h 30, 935 h 30, 937 h 30, 939 h 30, 941 h 30, 943 h 30, 945 h 30, 947 h 30, 949 h 30, 951 h 30, 953 h 30, 955 h 30, 957 h 30, 959 h 30, 961 h 30, 963 h 30, 965 h 30, 967 h 30, 969 h 30, 971 h 30, 973 h 30, 975 h 30, 977 h 30, 979 h 30, 981 h 30, 983 h 30, 985 h 30, 987 h 30, 989 h 30, 991 h 30, 993 h 30, 995 h 30, 997 h 30, 999 h 30, 1001 h 30, 1003 h 30, 1005 h 30, 1007 h 30, 1009 h 30, 1011 h 30, 1013 h 30, 1015 h 30, 1017 h 30, 1019 h 30, 1021 h 30, 1023 h 30, 1025 h 30, 1027 h 30, 1029 h 30, 1031 h 30, 1033 h 30, 1035 h 30, 1037 h 30, 1039 h 30, 1041 h 30, 1043 h 30, 1045 h 30, 1047 h 30, 1049 h 30, 1051 h 30, 1053 h 30, 1055 h 30, 1057 h 30, 1059 h 30, 1061 h 30, 1063 h 30, 1065 h 30, 1067 h 30, 1069 h 30, 1071 h 30, 1073 h 30, 1075 h 30, 1077 h 30, 1079 h 30, 1081 h 30, 1083 h 30, 1085 h 30, 1087 h 30, 1089 h 30, 1091 h 30, 1093 h 30, 1095 h 30, 1097 h 30, 1099 h 30, 1101 h 30, 1103 h 30, 1105 h 30, 1107 h 30, 1109 h 30, 1111 h 30, 1113 h 30, 1115 h 30, 1117 h 30, 1119 h 30, 1121 h 30, 1123 h 30, 1125 h 30, 1127 h 30, 1129 h 30, 1131 h 30, 1133 h 30, 1135 h 30, 1137 h 30, 1139 h 30, 1141 h 30, 1143 h 30, 1145 h 30, 1147 h 30, 1149 h 30, 1151 h 30, 1153 h 30, 1155 h 30, 1157 h 30, 1159 h 30, 1161 h 30, 1163 h 30, 1165 h 30, 1167 h 30, 1169 h 30, 1171 h 30, 1173 h 30, 1175 h 30, 1177 h 30, 1179 h 30, 1181 h 30, 1183 h 30, 1185 h 30, 1187 h 30, 1189 h 30, 1191 h 30, 1193 h 30, 1195 h 30, 1197 h 30, 1199 h 30, 1201 h 30, 1203 h 30, 1205 h 30, 1207 h 30, 120

LE GUIDE DU WEEK-END

ROCK

La trépidante surbourn de Jean Leloup

Sylvain Cormier

EN FOND sonore, avant le début de la première montréalaise de Jean Leloup et la Sale Affaire au Club Soda mercredi soir, on nous passait *Batman, Noir, c'est noir* de Johnny Hallyday, du James Brown, *Come On*, le premier 45-tours des Rolling Stones, Ronnie Bird chantant *The Last Time* en français, du Dick Rivers. Surtout du rhythm'n blues français, britannique et américain, ce qui se dansait le mieux dans les discothèques entre 1964 et 1967.

Un tel choix musical n'était absolument pas fortuit. En effet, dès que Leloup a fait irruption sur scène, introduisant la trépidante *Barcelone*, imposant d'entrée de jeu un tempo infernal qu'il tiendra jusqu'à *Cookie*, le second rappel, on a compris que c'était exactement là qu'il aurait bien voulu nous amener tous. En plein *Swinging London*, dans l'atmosphère des boîtes à la mode au milieu des années 60. Ou encore à Paris, dans ce Bus Palladium dont parlait Antoine dans ses *Elucubrations*, au Whisky-à-go-go de Los Angeles où s'ébattaient Johnny Rivers et les Doors en 1966, ou même dans le Montréal du Snoopy et de la Moussepéthèque.

Sans chercher à recréer quoi que ce soit, sans doute parce qu'ils proposaient une équation aussi simple qu'irrésistible (guitares-basse-batterie plus chanteur je-m'en-foutiste au charme certain et à l'égo himalayen), Leloup et la Sale Affaire sont parvenus à insuffler à leur mixture volatile de rockabilly et de rhythm'n blues une énergie et une vitalité que je n'avais ressenties auparavant qu'en visionnant quelques artefacts de l'époque yé-yé (notamment le documentaire de l'ONF sur Tony Roman, *On sait où entrer, Tony, mais c'est les notes*, rediffusé à quelques reprises par Musique Plus). Leloup au fond, c'est Tony Roman courant d'un bout à l'autre de la scène de *Jeu-nesse d'aujourd'hui* en hurlant *Do Wha Diddy Diddy*. Même attitude, même énergie, même étrangeté.

Devant son véritable public, celui qui remplira le Soda transformé en sauna ce soir et demain, celui qui



Jean Leloup, au Club Soda.

s'arrachera les billets des supplémentsaires de mai (du 23 au 25), Leloup triomphera sans mal. À la fois maître de cérémonie et meneur de cirque, il les entraînera tous et toutes sous son chapiteau-à-go-go où ses copines *Cookie*, *Isabelle* et *Nathalie* danseront le jerk. *Vapeur mauve*, sa

traduction littérale du *Purple Haze* d'Hendrix (« Pardon, que j'embrasse le ciel ! »), provoquera des cris d'une stridence consécutive. Même les gars de sa Sale Affaire, d'anciennes Taches pour la plupart (c'est du propre !), y trouveront leur compte. Les guitaristes Yves Desrosiers et Alex

Cochard feront dans les rockabilles-ques *L'escargot* et *Dr Jekyll And Mr Hyde* l'étalage de leur talent. Garanti.

Dans le Soda archi-comble de mercredi où se pressait la foule des premières, trop voyeuse pour vraiment s'amuser, Leloup n'existait vraiment que la poignée de vrais fans qui *siam*-dansaient à s'en rompre les os dans l'espace réduit qu'on leur avait réservé devant la scène. Les autres ne s'étaient déplacés que pour jauger la bête de visu, vérifier si ce tout ce qu'on raconte sur les moeurs particulières de l'animal était bien vrai. Allait-il être grossier, chiant, dangereux ? Une sale petite frappe ou un génie outrancier ?

La réponse importe peu. Il y avait là du plaisir à prendre, une bonne humeur ouverte à la contagion, du r'n'b à profusion pour danser, l'occasion rare de lâcher son fou. Ceux qui ont saisi leur chance lubiaient à la sortie. Les autres, Leloup s'en tape le cul par terre. « Avant la mort faut s'amuser / Avant la mort faut se baisser » (*Dr Jekyll and Mr Hyde*).

Paul Simon au Forum : un avant-goût

PARTOUT, la critique encense le spectacle de Paul Simon, que l'on décrit comme le plus achevé de sa longue carrière. Moins axé sur l'album *Rhythm Of The Saints* que celui de sa dernière tournée ne l'était sur l'album *Graceland*, il faudra s'attendre à un concert extrêmement équilibré, où les colorations africaines et brésiliennes ne prendront pas toute la place. En effet, on nous annonce un *Bridge Over Troubled Water* résolument gospel, ainsi que des versions très folk d'*American Tune*, *The Boxer* et *The Sounds of Silence*.

Simon propose donc, dans une certaine mesure, un concert-rétrospective où la toute récente *Cool, Cool Water* côtoiera *Cecilia*, qui fête ses 20 ans cette année. Parmi ses 17 musiciens, surveillez l'excellent saxophoniste Michael Brecker, qui assurera une première partie de haut niveau, et l'extraordinaire Steve Gadd, l'un des plus subtils batteurs de la planète. On en reparle lundi.

VINS / chronique

Pessac-Léognan, vous connaissez ?



SI LES vins rouges de Bordeaux font souvent pleurer d'envie, les vins blancs de la même région font aussi souvent pleurer d'ennui. Jusqu'à tout récemment, même le plus chauvin des Bordelais aurait pu souscrire à un jugement aussi catégorique. Quelques noms mis à part : Laville Haut-Brion, Haut-Brion blanc, Domaine de Chevalier et Pavillon Blanc de Château Margaux, les vins blancs secs de Bordeaux n'offraient vraiment aucun intérêt. Les choses ont heureusement changé, en particulier dans l'appellation Graves, la seule appellation prestigieuse du Bordelais à produire des vins blancs secs jugés dignes d'un classement officiel.

Durant la décennie 80, une « révolution tranquille » vinicole s'est produite en Graves. Le nom qui l'incarne le mieux, c'est celui de Denis Dubourdieu. Oenologue, professeur-chercheur à l'université de Bordeaux, fils de viticulteur et viticulteur lui-même, Denis Dubourdieu a complètement renouvelé la pratique de l'élaboration des vins blancs en prônant notamment la macération pelliculaire ainsi que l'usage de la barrique de chêne pour la fermentation et l'élevage des vins.

Les résultats obtenus avec ses propres vins et ceux des domaines auxquels il prodigue ses conseils (Fieuzal, puis La Tour-Martillac et Carbonnieux) ont incité d'autres propriétaires à suivre son exemple. La plupart des vignobles de la nouvelle appellation Pessac-Léognan ont presque tous emboîté le pas ce qui est de très bon augure pour les amateurs de vins blancs de haute qualité.

Parmi les vins produits sous la supervision de Denis Dubourdieu, on peut trouver présentement aux Maisons des vins et dans certaines succursales régionales le *Château La Tour Martillac 1989* vendu 36,25 \$. On peut ne pas aimer le prix, mais non le vin. Fait à parts presque égales de sémillon et de sauvignon

blanc, il présente un très beau nez de fruit frais et de vanille où dominent d'agréables notes végétales et florales qu'on associe généralement au sauvignon. La bouche est superbe, ample, fruitée à souhait, juste bien marquée par les saveurs épicées du bois, fraîche et dotée d'une finale assez longue. Délicieux présentement, ce vin ne pourra qu'être meilleur dans deux ou trois ans. 17,5 + /20

Moins éclatant mais d'une qualité assez comparable, le *Château Smith Haut-Lafitte 1988* se vend au même prix. Son nez plus compact, moins détaillé surprend pour un vin de sauvignon blanc pur. La bouche est rès ronde, grasse, généreuse en fruit mûr. Un peu moins fin, dans l'ensemble, que le précédent, il s'agit tout de même d'un vin fort sérieux. 17 + /20

Ceux qui compteraient sur la Nouvelle-Zélande pour se procurer des vins de la qualité des deux précédents à la moitié du prix seront très déçus par le *Hawkes Bay Chardonnay 1988* de Morton Estate, vendu 18,40 \$. Sa robe jaune doré, surprenamment soutenue, et ses arômes de fruit surmûri, presque botrytisé, de miel et de pêche caramélisée annoncent un poids lourd de pays chaud. Hélas ! c'est un gringalet qui se présente, citronné, acidulé, mal fagoté. Peu intéressant. 13/20

Si on souhaite déguster quelque chose de nouveau et de relativement peu coûteux, il vaut mieux jeter son dévolu sur le *Nebbiolo 1989* du baron Ricasoli à 16,75 \$. Cet assemblage de sauvignon blanc et de riesling italico produit un vin pâle, aux arômes d'agrumes et de résine. La bouche est équilibrée et dominée par des saveurs d'agrumes correctes mais sans charme particulier. Un bon vin qu'on risque d'apprécier davantage en mangeant. 15/20

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU

DEVOIR

842-9645

RESTAURANTS / chronique



Tammy Wong, du restaurant Dynasty.

PHOTO JACQUES GRENIER

Chine et Toque



Josée BLANCHETTE

EN PRINCIPE la cuisine chinoise c'est *healthy* comme dirait ma voisine parisienne. Des légumes verts anti-cancérigènes, du riz vapeur, peu de viande (exit les problèmes cardiovasculaires), un peu de poisson et le tour est joué. Mais il y a un hic et il est de taille : le gras ! Nos toqués de Chinois ont la paresse de noyer leur cuisine dans l'huile végétale (appellation non contrôlée s'il en est) et d'enduire le wok généreusement avant d'y ajouter les ingrédients de leur succès. Ça donne les dérangements d'estomac que vous savez sans compter les maux de tête causés par le glutamate de sodium.

Vous ne serez pas surpris d'apprendre qu'un repas pour une personne dans un restaurant chinois moyen peut contenir jusqu'à dix cuillères à table d'huile (soit 2/3 de tasse) ou l'équivalent de 1250 calories incluant fritures et sautés de tout acabit. Pour le régime il faudra repasser ! Privilegiez donc la soupe plutôt que les egg roll, méfiez-vous des plats aux noms « croustillants »

synonymes de fritures et optez pour tout ce qui est préparé vapeur incluant le riz. L'usage de baguettes est également tout indiqué car on absorbe ainsi moins de sauce.

Dynasty n'a rien d'un *greasy spoon* au premier abord. Restaurant plutôt chic installé depuis six mois dans le quartier chinois, Dynasty a soigné tout autant le confort du client, le décor, l'éclairage que le service. Faute de pouvoir se faire comprendre en français (mis à part le patron) on y parle un langage de sourd-muet fait de courbettes, de sourires et de doigts pointés.

Le menu offre certains plats typiques de la cuisine szechouanaise mais aussi des items d'inspiration thaïlandaise et cantonaise. Les boulettes de crevettes en pâte phyllo ont l'allure de bouchées servies dans les dim sum. Plongées dans la haute friture, ces grasses petites choses font bon ménage avec la sauce aigre-douce tomate. Plus légère, la salade de méduse est aussi beaucoup plus fade et ce magma gélatineux mariné dans l'huile de sésame rance n'a rien pour plaire. Décidemment les méduses n'ont leur place nulle part, pas plus dans la mer que sur terre.

La soupe maison de style thaïe réunit dans un petit bol des grosses crevettes, des champignons chinois, du piment et de la citronnelle dans un bouillon aigre-doux. Cet intermédiaire à l'avantage de nettoyer le palais et de préparer la suite.

Le boeuf au sésame mariné puis pané, puis frit, puis réchauffé dans une sauce aux huîtres et aux piments est enrobé de graines de sésame. L'ensemble du plat est réussi en texture mais servi trop froid, la friture ayant été complétée au préalable. La sauce n'a pas eu le temps nécessaire pour réchauffer les minces languettes de boeuf.

Frit également que ce canard croustillant présenté avec un fond de canard à la ciboulette. Ce plat est exquis et met en valeur le canard à la chinoise mariné avec force épices, dont le cinq parfums et l'anis étoilé, puis mis à cuire attaché par les patelles histoire de faire s'écouler le gras (une bonne pensée pour vos artères).

Les pétoncles sauce piquante ont le ton szechouanais avec fumet, tomate, piments et oignons. Rien à redire de ce plat sinon l'abus d'huile végétale imprégnant la sauce. Quant aux vermicelles Singapour, on a remplacé l'huile végétale par une huile d'arachides plus digeste mais non moins lubrifiante et calorifique. Les vermicelles courts garnis de poivrons rouges et verts, de crevettes et de porc laqué sont rehaussés de quelques pincées de cari à l'indienne. Ce plat change de l'éternel riz frit plus que galvaudé.

Au chapitre des desserts, l'exotisme a bien meilleur goût mais ça ne remplace pas le gâteau au chocolat. Encore un soupçon d'huile et vous aurez droit aux bananes frites

flambées au rhum. Pâteux, presque froids, ces beignets mous sont noyés dans le rhum. Préférez-leur le tapioca au lait de noix de coco et aux boules de melon trop vert ou encore cette soupe aux fèves rouges chaude parfumée à l'orange. Bien épaisse et plutôt riche (comme la soupe aux pois), on ajoute à cette soupe-dessert du lait de noix de coco au goût. Les biscuits de fortune complètent par « vous compatissez aux besoins d'autrui ». Sagesse quand tu nous tiens !

Un repas pour deux personnes vous coûtera environ 43 \$ avant le thé, la taxe et le service.

Pour : Un restaurant chinois qui échappe au folklore. Une cuisine savoureuse.

Contre : L'abus d'huile. Le thé tiède. Le service anglo-chinois.

Dynasty

1110 rue Clark
tél. 876-8888

Dim Sum les samedis et dimanches à partir de 10 h 30

Aux délices de Szechuan
Gastronomie pékinoise et szechuanaise
1735 St-Denis
844-5542
(Membre de l'A.R.Q.)
Le savoir-faire au service du savoir-vivre

GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON
Pour information appeler : **849-FILM** 11 am - 10 pm
AMERICAN EXPRESS Cards Accepted Welcome

LE FILM À L'AFFICHE DÉBUTE DIX MINUTES APRÈS L'HEURE INDICUÉE DANS L'HORAIRE

DU 5 AU 11 AVRIL 1991

BERRI
1280, rue St-Denis
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES #2, LA SOLUTION SECRÈTE (G) Dolby Stereo
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
MAMAN J'AI RATÉ L'AVION (G) Dolby Stereo
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Exc. Merc. 10 avril : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
LES NUITS AVEC MON ENNEMI (14 ans)
Dolby Stereo
1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
LE SILENCE DES AGNEAUX (18 ans)
Dolby Stereo
1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:15
L'AMOUR DANS DE BEAUX DRAPS (G)
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
BOVAVENTURE
Place Bonaventure
CAREER OPPORTUNITY (14 ans)
Sam. et Sem. : 7:15 - 9:10
Dim. : 1:30 - 3:30 - 5:20 - 7:15 - 9:10
SILENCE OF THE LAMBS (18 ans)
Sam. et Sem. : 7:00 - 9:20
Dim. : 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:20
BROSSARD
Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau
MAMAN J'AI RATÉ L'AVION (G)
Sam. et Dim. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30
Sem. : 7:00 - 9:20
Exc. Jeudi 11 avril : 7:30 - 9:30
LE SILENCE DES AGNEAUX (18 ans) - 9:30
Exc. Jeudi : Aucune représentation
L'AMOUR DANS DE BEAUX DRAPS (G)
Sam. et Dim. : 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
Sem. : 7:20 - 9:20
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES #2, SECRET OF THE Ooze (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10
Sem. : 7:10
CE CHER INTRUS (G) Dolby Stereo 9:25
CARREFOUR LAVAL
2330, boul. Le Carrefour
CONFRONTATION À LA BARRE (G)
Sam. et Dim. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30
Sem. : 7:00 - 9:30
LE SILENCE DES AGNEAUX (18 ans)
Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:40
Sem. : 7:00 - 9:40
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES #2, SECRET OF THE Ooze (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem. : 7:00 - 9:00
SLEEPING WITH THE ENEMY (14 ans)
Sam. et Dim. : 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:20
Sem. : 7:05 - 9:20
MAMAN J'AI RATÉ L'AVION (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 1:00 - 3:05 - 5:15 - 7:20
Sem. : 7:20
CENTRE-VILLE
2001, Université, Station Metro McGill
LA GLOIRE DE MON PÈRE (G)
1:20 - 4:15 - 7:00 - 9:15
HOME ALONE (G)
1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:10
DING ET DONG LE FILM (G)
1:00 - 3:00 - 5:10 - 7:05 - 9:05
ALICE (G) (v. française)
1:45 - 4:30 - 7:10 - 9:20
PROMOTION CANAPE (14 ans)
1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05
L'HISTOIRE SANS FIN #2 (G)
1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05
CE CHER INTRUS (G) — 9:05
UN THE AU SAHARA (14 ans)
1:00 - 4:05 - 6:45 - 9:25
MISERY (14 ans) Dolby Stereo (v. française)
1:30 - 3:10 - 5:15 - 7:25 - 9:35
L'ÉVEIL (G)
1:15 - 4:15 - 7:10 - 9:35
CRÉMAZIE
8610, rue St-Denis
MR. ET MRS. BRIDGE (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 1:30 - 7:00 - 9:00
Sem. : 7:00
LES ARNAQUEURS (14 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 4:15 - 9:25 - 9:25
Sem. : 9:25

COMPLEXE DESJARDINS
Basilair 1
MADO POSTE RESTANTE (G)
1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:25
IL DANSE AVEC LES LOUPS (14 ans)
Dolby Stereo
1:30 - 5:00 - 8:30
CONFRONTATION À LA BARRE (G)
Dolby Stereo
1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
LE CHÂTEAU DE MA MÈRE (G)
1:15 - 3:20 - 5:10 - 7:15 - 9:15
LE DAUPHIN
2396 est, rue Beaubien
IL DANSE AVEC LES LOUPS (14 ans)
Dolby Stereo Sam. et Dim. : 1:15 - 5:00 - 8:30
Sem. : 8:00
L'ÉVEIL (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30
Sem. : 7:00 - 9:30
DÉCARIE
6900, boul. Decarie
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES #2, SECRET OF THE Ooze (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 12:30 - 2:30 - 4:30 - 6:30
Sem. : 6:30
DANCES WITH WOLVES (14 ans) Dolby Stereo 8:30
SILENCE OF THE LAMBS (18 ans)
Sam. et Dim. : 2:00 - 4:30 - 7:15 - 9:35
Sem. : 7:15 - 9:35
ÉGYP TIEN
1455, rue Peel
CLASS ACTION (G) Dolby Stereo
1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:45
MR. AND MRS. BRIDGE (G) Dolby Stereo
1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30
THE GRIFTERS (14 ans) Dolby Stereo
1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:25 - 9:40
LE FAUBOURG
1616 ouest, rue St-Catherine
CAREER OPPORTUNITIES (14 ans)
Dolby Stereo THX
1:30 - 3:30 - 5:20 - 7:20 - 9:10
DANCES WITH WOLVES (14 ans) Dolby Stereo THX 1:30 - 5:00 - 8:30
SLEEPING WITH THE ENEMY (14 ans)
Dolby Stereo 1:00 - 3:00 - 5:10 - 7:15 - 9:20
THE HARD WAY (14 ans) Dolby Stereo 2:00 - 4:25 - 7:00 - 9:15
LAVAL 2000
Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES #2, LA SOLUTION SECRÈTE (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem. : 7:00 - 9:00
LES NUITS AVEC MON ENNEMI (14 ans)
Sam. et Dim. : 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
Sem. : 7:15 - 9:15
LONGUEUIL
Place Longueuil - 825 ouest, rue St-Laurent
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES #2, LA SOLUTION SECRÈTE (G)
Sam. et Dim. : 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem. : 7:00 - 9:00
LES NUITS AVEC MON ENNEMI (14 ans)
Sam. et Dim. : 12:45 - 2:45 - 4:45 - 7:15 - 9:15
Sem. : 7:15 - 9:15
PLACE ALEXIS NIHON
Metro Altwater
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES #2, SECRET OF THE Ooze (G) Dolby Stereo
12:30 - 2:45 - 5:00 - 7:00 - 9:00
SILENCE OF THE LAMBS (18 ans) Dolby Stereo 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:30
CLASS ACTION (G) Dolby Stereo
1:30 - 4:05 - 7:15 - 9:35
Exc. Merc. 10 avril : 1:30 - 4:05 - 9:35
POINTE-CLAIRE
6361, Trans-Canadienne
SLEEPING WITH THE ENEMY (14 ans)
Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:20
Sem. : 7:10 - 9:20
CLASS ACTION (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim. : 1:15 - 4:00 - 7:15 - 9:30
Sem. : 7:15 - 9:30

LE GUIDE DU WEEK-END

Le Salon du livre de Québec voit grand

Jocelyne Richer

QUÉBEC — Fini le temps des querelles et des vaches maigres, le Salon du livre de Québec voit grand et repart en neuf en offrant au public un événement plus littéraire que jamais, du 23 au 28 avril.

Quelques centaines d'écrivains québécois et étrangers seront de la partie et autant de maisons d'édition. On nous permet aussi des entrevues à la tonne, des tables rondes, des remises de prix, des spectacles, des rencontres avec des écrivains, bref, de quoi en mettre plein la vue aux amateurs de bouquins et de tout ce qui gravite autour.

Cette année encore, l'événement se tiendra au Centre municipal des Congrès. L'enthousiasme des maisons d'édition était tel, assure le directeur général, Denis Lebrun, que tous les espaces disponibles étaient déjà réservés en décembre et qu'on a dû refuser des participants, une attitude inverse des passées alors que le milieu du livre boudait l'ancienne administration du Salon.

La priorité sera donnée aux écrivains, qui afflueront par centaines à Québec. Parmi les écrivains-vedettes étrangers, notons la venue de Jean Rouaud, Prix Goncourt 1990, avec *Les Champs d'honneur*, Didier Decoin, auteur de *La femme de chambre du Titanic* et de Manuel Vasquez Montalban, auteur espagnol de romans policiers.

Pour ce qui est des écrivains québécois, il serait plus facile de dresser la liste de ceux qui n'y seront pas... Mentionnons tout de même la présence de Michel Tremblay, Jacques Godbout, Gaston Miron, Francine Noël, Chrystine Brouillette, Éliana T. Christian Mistrail, Louis Hamelin, Georges-Hébert Germain, Pierre Bourgault et Simonne Monet-Chartrand.

La nouvelle équipe de direction du

Salon du livre, présidée par Claire Bonenfant (ex-libraire et ex-présidente du Conseil du statut de la femme) a choisi de faire de cet événement quelque chose de très vivant et dynamique.

Aussi, une attention particulière a été portée au volet animation : café littéraire où seront présentées des entrevues avec des auteurs, îlot-jeunesse pour les auteurs et amateurs de littérature pour enfants, spectacles de poésie, etc. Les entrevues avec les écrivains seront faites par Gaston L'Heureux, Marie Laberge et Laurent Laplante.

Les visiteurs pourront également assister à des tables rondes ayant pour thèmes : *L'avenir du Québec*, *La chanson québécoise*, *La presse culturelle au Québec*, *La création littéraire au féminin*, etc.

Une exposition, déjà présentée à Paris et commanditée par le Musée de la civilisation, viendra par ailleurs rappeler les différentes facettes de l'œuvre de Marguerite Yourcenar.

Il y aura comme d'habitude remise des prix littéraires : le Robert-Cliche (premier roman), l'Octave-Crémazie (poésie), l'Adrienne-Chouette (nouvelle) et le Monique-Coriveau (littérature-jeunesse). Le Prix Robert-Cliche a été jusqu'à maintenant une rampe de lancement pour plusieurs écrivains, les Robert Lalonde, Chrystine Brouillette, Madeleine Monette, entre autres. Les gagnants de cette année seront connus le 23 avril, lors de la soirée d'ouverture.

Boudé par les maisons d'édition et le public, le Salon du livre de Québec, deuxième en importance au Québec après Montréal, n'attirait plus ces dernières années que quelques milliers de visiteurs. Mais cette année, avec une nouvelle équipe de direction et un Salon « renouvelé », on espère accueillir entre 30 000 et 60 000 personnes, ce qui serait du jamais vu.

DANSE

Regarder quelque chose qui n'existe pas

Tangente

Eaux fortes, de Carole Bergeron, avec Johanne Bouchard, Mylene Roy, Marcelle Hudon, Alexandre Munger, Hélène Robitaille, Marie-Claude Nicole, et Carole Bergeron. Costumes : Claire Geoffrion, Richard Labbé. Éclairages : Renée Couture. *Quarere*, de Pep Ramiz et Maria Munoz. Musique : Leo Lankhuyzen. Scénographie : Pep Ramiz. Costumes : Paulette Boschung. Spectacle produit par Tangente et présenté à la Bibliothèque nationale jusqu'à demain.

Mathieu Albert

IL EST DIFFICILE de regarder pendant plus d'une heure quelque chose qui n'existe pas. Mais c'est du moins l'exploit que nous avons accompli, mercredi soir, devant la pièce de Carole Bergeron, intitulée *Eaux fortes*, présentée en ouverture du Danséchange Québec-Espagne organisé par Tangente.

Pendant un tour de cadran bien compté, la chorégraphe a essayé de donner forme à une œuvre qui n'est jamais venue, et de faire le portrait des différents stéréotypes féminins.

Comme le veut la thématique de la pièce — qui gravite autour des notions de propreté, d'hygiène, et de soins du corps — le modèle de femme qui nous a été présenté correspond à une sorte de princesse de la salle de bain, ou encore, à une sylphide maniaco-dépressive obsédée par le culte de l'éponge.

Vous vous en doutez, avec un projet aussi vaste que celui-là entre les mains d'une jeune chorégraphe, les problèmes ne pouvaient faire autrement que s'accumuler au cours de la pièce.

Le premier d'entre eux, qui réside au niveau de la forme, réside dans l'absence quasi totale de toute homogénéité entre les différents tableaux qui forment la trame de l'œuvre. Carole Bergeron multiplie les propositions de lecture, diversifie les angles d'observation, juxtapose les images. Mais surtout, on comprend vite que son regard n'est pas encore suffisamment aiguisé pour être en mesure de choisir une seule piste et de la travailler en profondeur. Sa chorégraphie prend alors la forme



PHOTO ROLLINE LAPORTE

Un extrait de *Eaux fortes*, de la chorégraphe Carole Bergeron.

d'un long glissement à la surface des choses, une marche dont la destination nous reste continuellement inconnue.

Sur la scène, une dizaine de personnages féminins se succèdent pour nous faire partager le spectacle de leurs ablutions intimes. Mais entre chacun d'entre eux les liens sont à ce point ténus qu'ils restent pratiquement indiscernables; la progression de l'œuvre n'est assurée par aucun fil conducteur suffisamment consistant pour procurer à l'ensemble un début de cohérence.

De plus, comme plusieurs chorégraphes de la nouvelle génération à Montréal, Carole Bergeron n'a pas encore décidé si elle voulait faire du théâtre ou de la danse. Du début à la fin, sa pièce oscille entre ces deux modes d'expression qui, au lieu de se compléter, se court-circuitent mutuellement. La danse (qui parfois est excellente dans ses mouvements de groupe) apparaît inachevée, et presque mal à l'aise d'être là, alors que le théâtre, dont elle ne maîtrise manifestement pas les leviers dramatiques, se présente sous la forme la plus simpliste et la plus édulcorée qui soit : un enchaînement de mises

en situation dans lesquelles l'action se résume à une sorte de décalque plat des gestes quotidiens.

À un niveau plus théorique maintenant, on peut remettre en question le traitement que Carole Bergeron a accordé au thème de l'hygiène, en lui faisant remarquer que, contrairement à ce qu'elle affirme dans la note inscrite au programme, il est faux de prétendre que les soins du corps sont « historiquement perçus comme attributs féminins ». Georges Vigarello l'a amplement prouvé dans le livre qu'il a consacré à l'histoire de l'hygiène, *Le Propre et le sale*, ainsi que Jacques Ullmann dans son excellent ouvrage sur l'histoire du sport, *De la gymnastique aux sports modernes*. Avant de s'avancer sur un tel terrain, Carole Bergeron aurait pu faire preuve d'un peu plus de discernement, et faire en sorte d'éviter le malentendu véhiculé par les préjugés contemporains.

On espère, avec cette pièce à demi-ratée, qu'il ne s'agit pour elle que d'une erreur de parcours. Ses travaux précédents ont prouvé qu'elle pouvait aller beaucoup plus loin, et trouver dans la danse un lan-

gage qui puisse véritablement exprimer quelque chose.

Du côté espagnol, Tangente accueillait le duo Mal Pelo, en provenance de Barcelone, qui présentait une pièce intitulée *Quarere*.

Hélas, rien de bien extraordinaire à l'horizon. La chorégraphie n'est ni mieux, ni pire, ni très différente de ce à quoi les jeunes chorégraphes montréalais nous ont habitué. On y trouve un peu de danse, un peu de théâtre, et un peu d'acrobatie.

La pièce est jolie, sans prétention, c'est la plupart du temps, bien exécutée. Les meilleurs passages sont ceux où les danseurs cessent d'occuper la scène comme des comédiens, pour se livrer à ce qu'ils font le mieux, c'est-à-dire interpréter la chorégraphie. C'est à partir de ce moment que les choses commencent à lever de terre, et que la pièce acquiert une certaine envergure. Mais ce n'est pas avec Mal Pelo que l'on découvre véritablement quelque chose de neuf, et ce n'est pas avec eux non plus que l'on peut développer une fascination pour la nouvelle danse espagnole. Tout ça reste bien anodin.

PRIX MICHEL SIMON 1991 (Jeune espoir féminin)
PRIX DU JURY DES JEUNES DU FESTIVAL
 "Acteurs à l'écran" de Seine St-Denis 1991

MADO
 POSTE RESTANTE

"Un très beau film..."
 Dans la veine de *Bagdad Café*.
 — Paul-Henri Goulet, JOURNAL DE MONTRÉAL

"Un objet rare."
 — Francine Laurendeau, LE DEVOIR

UN FILM DE ALEXANDRE ADABACHIAN
 AVEC MARIANNE GROVES
 ISABELLE GELINAS OLEG YANKOSKY
 BERNARD FREY ANDRÉ POMARAT
 FERNAND BERSET ET JEAN-PIERRE DAROUSSIN

LE DEVOIR

DESJARDINS 100 - 305 - 510 - 715 - 925

TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES II
 EN VERSION FRANÇAISE

LA SOLUTION SECRÈTE

LES TORTUES SONT ENFIN DE RETOUR!

avec la musique de VANILLA ICE et YA KID K

3 SEM

EN VERSION FRANÇAISE

BERNARD	LAVAL 2000	LE PARADIS	LONGUEVILLE
ST-DENIS & STE-CATHERINE	2000 BOUL. ST-MARTIN 10	875 RUE HODGESSA	101 CHEMIN DU COTEAU
LONGUEVILLE	ST-JEROME	COMMOORE	ST-JEAN
PLACE CHENAIL	CARRÉFOUR DU JARDIN	1000 BOUL. GUYARD	LE CARTEL
ST-JEAN	ST-JEROME	TROIS-RIVIÈRES	BRUMMONDVILLE
JOLLETTE	LE ST-LAURENT	FLOR DE VIT	CAPITOL
VALLEYFIELD	SHERBROOKE	CINÉMA NINETEEN	24 FILM AU C.P.
DE PARIS	1000 BOUL. GUYARD	THE ST-GEOFFREY	AIR AMERICA (FRANÇAIS)

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

ALEXIS MINION	POINTE CLAIRE	CARRÉFOUR LAVAL	BROSSARD
NIVEAU DU MONT-ATLANTIC	1000 BOUL. GUYARD	2000 BOUL. GUYARD	1000 BOUL. GUYARD
DE CARIS	ASSISE	24 FILM AU C.P.	CINÉMA ST-EUSTACHE
DE CARIS	1000 BOUL. GUYARD	"AIR AMERICA" (ANGLAIS)	ROUTE 13 (ROUTE 21)

FAMOUS PLAYERS

LOVE-MOI
 le nouveau film de CLAUDE BERRI
 12-30-2-40-5-56-7-10-9-20
 12-30-2-40-5-56-7-10-9-20
 12-30-2-40-5-56-7-10-9-20
 12-30-2-40-5-56-7-10-9-20

URANUS
 "★★★★MERVEILLEUX ET HILARANT"
 — Rex Reed, AT THE MOVIES
 Un film de Whit Stillman
Metropolitan
 VERSION ANGLAISE
 LOEWS
 100-300-500-7-00-9-15
 COUCHE TARD MAX 11:30

"Un scénario habilement écrit et des rôles joués à la perfection."
 — Daily Variety.

"Paul Soles est la vedette de chaque scène."
 — Ottawa Citizen.

SAUL RUBINEK DANS
CUL PAR-DESSUS TÊTE
 Maintenant à l'affiche!
 CENTRE EATON 60
 100-300-500-7-00-9-15
 version originale anglaise au Loews

"Un souverain plaisir... que voilà une œuvre à vous chavirer les entrailles de la plus folle extase."
 — Pierre Leroux, Journal de Montréal.

RICHARD BOHRINGER
 ISABELLA ROSSELLINI
 MARIANNE BASLER

"L'histoire d'un homme qui aimait les femmes à en mourir."
DAMES GALANTES
 UN FILM DE JEAN CHARLES TACCHIELLA
 Maintenant à l'affiche!
 Le PARISIEN
 12-30-2-40-5-56-7-10-9-20

Décès de Max Frisch

ZURICH (Reuter) — L'écrivain et dramaturge suisse Max Frisch, auteur de *Homo Faber* et *Andorra*, est décédé dans la nuit de mercredi à jeudi à son domicile de Zurich.

Sa fille Charlotte a précisé à Reuter que l'écrivain allemand, qui aurait eu 80 ans le 15 mai prochain, s'était éteint « paisiblement après une longue maladie ».

Max Frisch laisse une œuvre à la fois personnelle et politique qui, si elle a suscité des grincements de dents en Suisse, fait de lui l'un des grands écrivains de l'Europe d'après-guerre.

Né à Zurich le 15 mai 1911, Max Frisch s'est nourri de littérature allemande à l'université avant d'arrêter ses études à la mort de son père, pour des raisons financières.

Devenu journaliste, il effectue de nombreux voyages sur le Vieux Continent avant de publier son premier roman, *Juerg Reinhardt*, en 1934.

Deux ans plus tard, il suit les pas de son père en se lançant dans l'architecture. Il ouvre un cabinet à Zurich mais, loin de renoncer à la littérature, commence à écrire des pièces.

Monsieur Bonhomme et les incendiaires et *Andorra*, pièces qui reflètent l'horreur de l'Allemagne nazie, connaissent un retentissement international qui fera de Max Frisch un prétendant régulier — et malheureux — au Prix Nobel de littérature.

Andorra raconte le malheur d'un jeune homme rejeté par une société qui le croit, à tort, juif. *Monsieur Bonhomme* et les incendiaires met en scène un groupe de gens qui cachent

un incendiaire.

Dans une rare interview recueillie en 1986, Max Frisch avait estimé que ses œuvres les plus chères étaient ses romans *Homo Faber* et *Stiller*, dont la publication, en 1954, a consacré son indépendance financière et son aura internationale.

Socialiste qui s'est toujours refusé à adhérer à un parti trop bien discipliné, Max Frisch tenait en horreur ses compatriotes qu'il jugeait pusillanimes et frieux. Dans *Stiller*, il accusait les Suisses d'avoir peur de la vie, de l'avenir, du changement, au point d'en perdre toute liberté.

Surprise sur prise à R.-C.

(PC) — La télévision de Radio-Canada a paraphé hier une entente avec Productions Pram, pour deux saisons complètes de *Surprise sur prise*. Mardi, Télévision Quatre Saisons avait décidé de ne pas remettre à l'horaire l'an prochain l'émission d'humour.

Selon le producteur Pierre Robert, associé de Marcel Béliveau, il y aura en 1991-92 à RC 20 émissions d'une heure, à raison de quatre gags par émission et 40 gags originaux par saison. On prévoit le même format pour 1992-93.

Outre les originaux québécois, il y aura des reprises et des originaux faits en France.

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, VENDREDI 5 AVRIL
 LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
 PRÉSENTE À 22:00

- concurrenzen walzer op. 267 (J. Strauss)
- L'inconnue polka op. 182 (J. Strauss)
- knall und fall walzer op. 272 (E. Strauss)
- frohes leben walzer op. 272 (Josef Strauss)
- Orphée aux enfers II, ouv. (Offenbach)
- Le roi Carotte, ouv. (Offenbach)
- Maître Péronilla, ouv. (Offenbach)

DEMAIN SOIR, 22:00

- suite du temps de Holberg op. 40 (Grieg)
- extr. suite no 1 de Peer Gynt (Grieg)
- concert RV 447 et 453 pour hautbois et orchestre (Vivaldi)
- Le printemps et l'été, extr. des quatre saisons (Vivaldi)
- concert armonici nos 1-2-3 (Pergolèse att. Wassenauer)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

101 Propriétés à vendre

BLAINVILLE dans La Seigneurie, s/del 6%, 3 c.c., valeur: 80 500 \$ à vendre à rabais 76 500 \$. Libre présentement 667-8571 M. di Pesa.

AHUNTSIC Site exceptionnel! Jeanne-Mance, nord de Gouin, Split-level, 4 chambres, entrée sous-sol, excellent pour professionnel et jeune famille. 258 000 \$ Sur rendez-vous. Pas d'agent. 338-0791.

AUBAINE Boucherville. Cottage jumelé, 3 c.c., 2 s/bains, planchers en lattes, foyer, ensolleillé 117 500 \$ Jour: 939-4919, soir: 449-5494.

BORD DE L'EAU
LAVAL 7½, 2 chambres, grand salon, foyer, terrain paysager 8 700 p.c. Secteur paisible. 145 000 \$ Pas d'agent. 666-2141.

BORS DE L'EAU, Cartierville, grande propriété de 40 000 p.c., 403 p.c. de brique, autoroute 13, forêt de Saragay comme voisin, investisseur sérieux. 962-0586.

BROSSARD, secteur B, superbe bungalow, tout rénové, fenêtres thermos, foyer, 149 000 \$ nég. Echangeurs plus duplex avec bachelier. 445-4684.

CENTRE-VILLE
CONDO NEUF 106 000 \$
CONDO CARRÉ ST-LOUIS
CONDO CARRÉ ST-LOUIS
DUPLEX 199 199 000 \$
DUPLEX (MODERNE) 160 000 \$
DUPLEX MODERNE 155 000 \$
TRIPLEX VICTORIAN 269 000 \$
4-PLEX AUBAINE 164 000 \$
Jean-Pierre Molina 271-2131
Re/Mac Outrent Ctr

FERME-NEUVE, grande maison 2 étages, 4 chambres, piscine hors-terre, endroit paisible, en campagne, 2 m. du village. 1-819-587-3805.

L.D.R. CONCORDE, luxueux duplex tri-frère, piscine, foyer, bar, vente rapide par propriétaire. 668-4044.

L.D.R. Propriété Vieux-Tremblay 1986, luxueuse, boiserie, verrières, alarme, aspi.-c., garage dbl, thermopompe, piscines spacieuses. Foyer: 383-7333, 388-7864 cfr.

LA MACAZA
Domaine Des Aigulles Vertes, 75 acres, bord de rivière, plage de sable, 1500 p.c. de 30 ans, territoire de chasse privé, maison centenaire restaurée, 25 min. du Mont Tremblant, 1/2 m. de la piste d'atterrissage. Marine Legault. (819) 275-2071, (819) 275-2600. Service Immobilier Godard Inc., cfr.

LASALLE 1987 Triplex semi-détaché, 2 x 4, bachelier, 6 chambres à coucher + 2 salles de bains au rez-de-chaussée, salle de jeux, bar, vente rapide, 415 000 \$ 367-3686.

LES PONTIS Mt-Nord. Bungalow libre, rénov. taxes, notaire incl. Visite libre. 14h à 16h. 142 000 \$. 385-9942

LONGUEUIL, cottage 10½ loué, bachelier possible, près de tout, 118 500 \$. Ayez revenu jusqu'à 30 jour. 92-393-8145, 279-5456.

LONGUEUIL, près hôpital Pierre Boucher, cottage 3 chambres + 2 s/bains, chauffage élect., 150 000 \$, 648-9499.

LONGUEUIL, près hôpital Pierre Boucher, cottage 3 chambres + 2 s/bains, 100 000 \$, 648-9499.

OUTREMONT, bas duplex, copropriété 12 pièces, 3 s/bains, terrasse, garage chauffé, 2000 p.c., s/sol en tréces séparées, idéal pour bureau, 295 000 \$. 273-5923

101 Propriétés à vendre

LONGUEUIL
Maison de prestige, site recherche, 527-3956.

PLATEAU TRIPLEX RENOVÉ, 2 c.c., 880 p.c. à l'étage, cour. Revenu: 20 088 \$/an. 2 logements libres en juillet. 210 000 \$ M. Neron. 524-9258.

ROSEMÈRE Magnifique cottage bâti en 1980, 15 190 p.c., 8 pièces, garage, bureau sous-sol pour professionnel. 195 000 \$ M. Neron. 524-9258.

ROSEMÈRE
4 ch. c., 2 s/bains, s/sol fini, grand terrain, frais pent, gris golf, parc, écoles. 119 000 \$. Pas d'agent. 965-0135.

ROSEMONT 6e avenue, près St-Joseph. Duplex 2 x 5½, tout rénové, chauffage électrique. Pas d'agent. Demande: 125 000 \$ 684-2471.

ST-BASILE Bord du Richelieu. 15 min. de Mtl. 90 000 p.c., quai en béton. Résidence idéale pour retraite. 365 000 \$ soir: 461-1799, jour: 677-5233.

ST-BRUNO Cottage familial, 5 chambres à coucher, s/bains et cuisine rénovés, 2 foyers, sous-sol fini, garage, aspirateur central. Près des services. 157 500 \$ 653-3519, demander Marcel ou Lucette.

ST-BRUNO 1100 Ave. Wolfe, secteur résidentiel, tranquille, boisé, cottage 32 x 33½, 6 pièces, 1564 p.c. habitables, taxes 1 125 \$, s/sol isolé à finir, abri garage, terrain boisé 6 333 p.c. Maxm. Ctr. 386-6003, 345-4850.

ST-BRUNO, grand cottage '89, quartier prestigieux, garage double, chauffage air chaud, 3 c.c., 2 s/bains, 1 s/d'au, planoléf, chaudière, int. et cours ensolleillés. 653-6338, 653-3375.

ST-DONAT, Lac Quareau, bord de l'eau, 288 000 p.c., maison confortable, demande 410 000 \$. 331-7519, 819-424-2656.

ST-FRANÇOIS Bungalow 90 X 80, clôture, 3 chambres, sous-sol fini, c/c., 2 s/bains, 2 s/bains, 1 s/d'au, planoléf, chaudière, int. et cours ensolleillés. 653-6338, 653-3375.

ST-HUBERT, duplex prêt réduit 2 x 4½, terrain commercial, près services publics, 99 900 \$ non-négociable, pas d'agent. 656-5921, 596-6483.

ST-HUBERT, bung. '84, 3 chambres, frais pent, 2 planchers rénovés, 1½ s/bains, piscine, stores, futiles, 1/2 vaisselle, incluse hors-terre et accessoires, terrain clôturé, s/sol semi-fini, près de tous les services impeccable, faut voir! 107 000 \$. 443-5375.

ST-HUBERT, bung. brique 42 X 26, s/sol semi-fini, terrain 70 X 125 clôturé, aucun voisin arrière, piscine, près aréna et école, 129 900 \$. 445-2392.

ST-LAMBERT, bungalow 3 c.c., rénovation, foyers, planchers en chêne, s/sol fini, foyer, 617-8908.

STE-DOROTHÉE, près Autoroute 13, vue panoramique sur la rivière, cottage const. 86 à aires ouvertes, foyer, garage, piscine, couvertes, pas d'agent, 689-0526.

VILLERAY 8263-65 Boyer, 2 X 5½ plus bachelier. Bas libre 1er juillet. Revenu 16 440 \$. Prix à discuter. Métro Jarry. 663-7221, 387-1385.

STE-ROSE, Champléurey, cottage ex-cité 1984, 2 + 1 chambres, 2 s/bains, s/sol fini, foyer, beau terrain, cabanon, piscine hors terre, 119 000 \$. 628-6924, 251-3123.

VARENNES, split '89, 3 chambres, s/sol, foyer, garage, s/sol fini, près école. 15 min Mtl. terrain 6 400 p.c. 139 500 \$. 652-5411.

VILLE DES LAURENTIDES
Bloc 2 X 6 log., 4½ et 5½, construction neuve, 477-3129, 478-7190.

101 Propriétés à vendre

STE-ROSE, Laval, grande maison, possible rénové, garage double, piscine, 120 X 120, taxes basses, 235 000 \$ négociable. 658-2067.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU, construction 82, bungalow 2 chambres, garage double, thermopompe, bain, tourbillon, accès au Richelieu navigable, terrain 44 500 p.c. 584-3780.

STE-ADELÉ, cottage 4 chambres, 2 foyers, vue superbe, construction 1989, 225 000 \$, 384-1260 poste 614 (jour), 333-6371 (soir).

TERRAIN ET CHALET sur le lac Lovington, à 1 h de Mtl, 230 p.c. sur le lac, plus 16 acres zones basses, tranquille. 1-819-843-1604.

VAL-MORIN: Bord lac, 7 c.c. très gr. s-familiale et s-manger, foyer, 2 s/b. gr. garage, vue superbe. 249 000 \$. 686-1380.

105 Propriétés à louer

AHUNTSIC/CARTIERVILLE, bung. rénové, vue paisible, 1175\$/mois, semi-meublé, ensolleillé, spacieux, 381-8771.

STE-ADELÉ: Domaine Louis-Garçon. Maison neuve, tout équipé, 4 c.c. SPA, près golf, tennis. Saison été, 271-1642.

113 Propriétés à revenus à vendre

TEMISCAMINGUE, Québec, 2 quadruplex 4½, construction '89 et '89, revenu 50 400 \$ par année. 1-819-627-9751.

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manoir Inverness. Étonnante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c. plus terrasse, 2 ch., 1 s/bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, loisir en développement en annexe. Loisirs pendant saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

121 Condos à louer

A VOIR 4½, bord de l'eau, face à l'île Paton, Chomedey. Construction neuve, garage intérieur, ascenseur, piscine. Un à 900 \$ Un autre à 700 \$ 953-4466.

CENTRE-VILLE: Condo 3½, joliment meublé, foyer, à louer pour 4 à 6 mois. Dispo. 1er mai. 281-7666.

CHOMEDEY: Bord de l'eau, «Le Maritim». 4½ neu, garage int., piscine. 382-4315 + 381-4387.

ILE DES SOEURS: «Townhouse». 3 c.c., 1½ s/bains, foyers, garage. 1er. juill. 1 300 \$. 935-6306.

MODERNE Spacieux 3½ meublé, équipé, ascenseur, métro Beauport. 650 \$/m. 272-1295, 295-2544 soir.

SPACIEUX Condo 4½, 5½, neufs situés à l'île d'Anjou, loc. avec option d'achat, disponible pour occupation juil. 91 ou avant. 354-8970.

122 Condos à vendre

AHUNTSIC, Projet André-Grasset, grand 3½, 5 électroménagers, grand balcon. 86 500 \$. 385-4204, 871-3115.

C.D.N. 4307 ISABELLA. Superbe 8½, haut de gamme, 2025 p.c., près métro. Facilité financement. 373-0425.

CARTIERVILLE Site du parc Belmont, face rivière et Parc 1987, 1 300 p.c., 6 pièces, mezzanine, planoléf, chaudière, puits de lumière, toit-terrasse, garage, Possibilité meublé. 150 000 \$ pas d'agent. 652-2317.

CENTRE-VILLE Condo neuf, près universités et transports, 2 c.c., bien éclairé, balcon, à l'extérieur. 163 000 \$ Garage. Pas d'agent ou magazine. 284-0034.

CENTRE-VILLE
Entre Simpson/Park. Charmant app. dans imm. nouv. rénov. 2 c.c. 2 s/b + appareils, plein sud, niveau idéal pour vue exceptionnelle sur ville, lumineux l'hiver, confortable, air clim. l'été, garage int. portier. Tout celt pour lement 245 000 \$. 486-9931-848-8225.

CENTRE-VILLE, condo 3½ et 4½ étages, près Bon Pasteur, superbement rénové, 1700 p.c. l'atée érabie. Ensolleillé, très tranquille, 169 000 \$. A voir 654-4440.

CONDO ENSOLEILLÉ, St-Jacques/De La Montagne, 2 chambres, s. de lavage, 1100 p.c., climatisé, vue sur parc, grand balcon, garage, faut voir! 735-1066.

D.D.O. Style maison de ville. 3 c.c., sous-sol fini, très propre, w et bar, près autobus + centre d'achats. 79 900 \$ nég. 421-3774 (pour ou nuit).

FABRE: Près Parc Lafontaine. 1 000 p.c. entièrement rénové. Occupation immédiate. 526-7524.

GRAND 3½, très ensolleillé, bâtisse récente, toutes commodités, spa, garage int., près du métro. 934-0848.

ILE DES SOEURS, Val de l'Anse: 10ème étage, 2 c.c., 2 s/b., vue fleuve et ville, piscines int. + ext., asc. garage, grands pièces lumineuses, beauview de rangement, 242 000 \$, vente privée. 767-3211.

ILE PATON
Grand 3½, vue sur la rivière, édifice Laurier, 7½, 3 ans, valeur 120 000 \$ pour 108 000 \$, 966-0560.

LAC MEMPHREMACOG: Condominium de prestige dans un immeuble de 8 unités seulement, avec un terrain d'environ 2,5 acres. Avons 6 marinas privées, essences et vidanges pour nos bateaux. Meubles et décoration unique. Vrai bijou, faut voir! (819) 821-6603, 847-3503.

LAPRAIRIE Le Balmoral, 5½, 1er étage, tranquille, face au lac, air clim. vente rapide. 99 500 \$ Pas d'agent. 659-1835 (après 17h).

MÉTROS LIONEL-GROULX
CHARLEVOIX. Spacieux 5½ pièces, moderne, foyer. Près marché Atwater, piste cyclable, Centre-Ville. Stat. int. Lib. Nég. Appelez Lucie St-Pierre: 989-5856. (rep.)

MONTE TREMBLANT, condo-penthouse: 3 chambres, 3 salles de bains, 2 foyers, sur 2 niveaux. Vue magnifiquement sur les pentes de ski. Rue Principale. Appareils-laps, 175 000 \$. 342-2978, 819-425-7345.

OUTREMONT, CHENONOUVE
1280 p.c., 2 chambres, 2 s/bains, 5 électro, 314 000 \$. 279-0102, avant midi + de sem.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU, construction 82, bungalow 2 chambres, garage double, thermopompe, bain, tourbillon, accès au Richelieu navigable, terrain 44 500 p.c. 584-3780.

STE-ADELÉ, cottage 4 chambres, 2 foyers, vue superbe, construction 1989, 225 000 \$, 384-1260 poste 614 (jour), 333-6371 (soir).

TERRAIN ET CHALET sur le lac Lovington, à 1 h de Mtl, 230 p.c. sur le lac, plus 16 acres zones basses, tranquille. 1-819-843-1604.

VAL-MORIN: Bord lac, 7 c.c. très gr. s-familiale et s-manger, foyer, 2 s/b. gr. garage, vue superbe. 249 000 \$. 686-1380.

105 Propriétés à louer

AHUNTSIC/CARTIERVILLE, bung. rénové, vue paisible, 1175\$/mois, semi-meublé, ensolleillé, spacieux, 381-8771.

STE-ADELÉ: Domaine Louis-Garçon. Maison neuve, tout équipé, 4 c.c. SPA, près golf, tennis. Saison été, 271-1642.

113 Propriétés à revenus à vendre

TEMISCAMINGUE, Québec, 2 quadruplex 4½, construction '89 et '89, revenu 50 400 \$ par année. 1-819-627-9751.

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manoir Inverness. Étonnante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c. plus terrasse, 2 ch., 1 s/bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, loisir en développement en annexe. Loisirs pendant saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

121 Condos à louer

A VOIR 4½, bord de l'eau, face à l'île Paton, Chomedey. Construction neuve, garage intérieur, ascenseur, piscine. Un à 900 \$ Un autre à 700 \$ 953-4466.

CENTRE-VILLE: Condo 3½, joliment meublé, foyer, à louer pour 4 à 6 mois. Dispo. 1er mai. 281-7666.

CHOMEDEY: Bord de l'eau, «Le Maritim». 4½ neu, garage int., piscine. 382-4315 + 381-4387.

ILE DES SOEURS: «Townhouse». 3 c.c., 1½ s/bains, foyers, garage. 1er. juill. 1 300 \$. 935-6306.

MODERNE Spacieux 3½ meublé, équipé, ascenseur, métro Beauport. 650 \$/m. 272-1295, 295-2544 soir.

SPACIEUX Condo 4½, 5½, neufs situés à l'île d'Anjou, loc. avec option d'achat, disponible pour occupation juil. 91 ou avant. 354-8970.

122 Condos à vendre

AHUNTSIC, Projet André-Grasset, grand 3½, 5 électroménagers, grand balcon. 86 500 \$. 385-4204, 871-3115.

C.D.N. 4307 ISABELLA. Superbe 8½, haut de gamme, 2025 p.c., près métro. Facilité financement. 373-0425.

CARTIERVILLE Site du parc Belmont, face rivière et Parc 1987, 1 300 p.c., 6 pièces, mezzanine, planoléf, chaudière, puits de lumière, toit-terrasse, garage, Possibilité meublé. 150 000 \$ pas d'agent. 652-2317.

CENTRE-VILLE Condo neuf, près universités et transports, 2 c.c., bien éclairé, balcon, à l'extérieur. 163 000 \$ Garage. Pas d'agent ou magazine. 284-0034.

CENTRE-VILLE
Entre Simpson/Park. Charmant app. dans imm. nouv. rénov. 2 c.c. 2 s/b + appareils, plein sud, niveau idéal pour vue exceptionnelle sur ville, lumineux l'hiver, confortable, air clim. l'été, garage int. portier. Tout celt pour lement 245 000 \$. 486-9931-848-8225.

CENTRE-VILLE, condo 3½ et 4½ étages, près Bon Pasteur, superbement rénové, 1700 p.c. l'atée érabie. Ensolleillé, très tranquille, 169 000 \$. A voir 654-4440.

CONDO ENSOLEILLÉ, St-Jacques/De La Montagne, 2 chambres, s. de lavage, 1100 p.c., climatisé, vue sur parc, grand balcon, garage, faut voir! 735-1066.

D.D.O. Style maison de ville. 3 c.c., sous-sol fini, très propre, w et bar, près autobus + centre d'achats. 79 900 \$ nég. 421-3774 (pour ou nuit).

FABRE: Près Parc Lafontaine. 1 000 p.c. entièrement rénové. Occupation immédiate. 526-7524.

GRAND 3½, très ensolleillé, bâtisse récente, toutes commodités, spa, garage int., près du métro. 934-0848.

ILE DES SOEURS, Val de l'Anse: 10ème étage, 2 c.c., 2 s/b., vue fleuve et ville, piscines int. + ext., asc. garage, grands pièces lumineuses, beauview de rangement, 242 000 \$, vente privée. 767-3211.

ILE PATON
Grand 3½, vue sur la rivière, édifice Laurier, 7½, 3 ans, valeur 120 000 \$ pour 108 000 \$, 966-0560.

LAC MEMPHREMACOG: Condominium de prestige dans un immeuble de 8 unités seulement, avec un terrain d'environ 2,5 acres. Avons 6 marinas privées, essences et vidanges pour nos bateaux. Meubles et décoration unique. Vrai bijou, faut voir! (819) 821-6603, 847-3503.

LAPRAIRIE Le Balmoral, 5½, 1er étage, tranquille, face au lac, air clim. vente rapide. 99 500 \$ Pas d'agent. 659-1835 (après 17h).

MÉTROS LIONEL-GROULX
CHARLEVOIX. Spacieux 5½ pièces, moderne, foyer. Près marché Atwater, piste cyclable, Centre-Ville. Stat. int. Lib. Nég. Appelez Lucie St-Pierre: 989-5856. (rep.)

MONTE TREMBLANT, condo-penthouse: 3 chambres, 3 salles de bains, 2 foyers, sur 2 niveaux. Vue magnifiquement sur les pentes de ski. Rue Principale. Appareils-laps, 175 000 \$. 342-2978, 819-425-7345.

OUTREMONT, CHENONOUVE
1280 p.c., 2 chambres, 2 s/bains, 5 électro, 314 000 \$. 279-0102, avant midi + de sem.

122 Condos à vendre

PLATEAU Condo rénové dans maison centenaire. Ensolleillé 5½, 3e de brique, plusieurs fenêtres, mur int. brique. Pas de frais condo. 112 000 \$ 525-8368.

PLATEAU, condos rénovés sur St-Joseph, 1er ou 3e étage, très éclairés, excellente insonorisation, stationnement. 482-5608.

PRÈS HÔPITAL
MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Mérit, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 p.c. plus terrasse près de 400 p.c., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

REPENTIGNY, grand condo 5½, 3 chambres, s/sol, foyer, stores et lustres incl

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Faire confiance au peuple du Québec

Un référendum qui portera aussi sur un projet d'union politique préalablement accepté par nos « partenaires canadiens »

Michel Sarra-Bournet

L'auteur est chargé d'enseignement en histoire politique à l'Université Carleton et à l'Université d'Ottawa

LE « CONSENSUS » exprimé dans le Rapport Bélanger-Campeau ne pouvait être que partiel, à cause des préférences personnelles et des intérêts partisans des commissaires. De plus, les audiences sur lesquelles ils se sont basés n'ont pas établi avec netteté le statut que préfèrent les Québécois et les Québécoises. Les mémoires ont insisté sur les pouvoirs qui devraient être exercés par le gouvernement du Québec, que cela soit à travers une décentralisation du fédéralisme ou la souveraineté politique. En ce sens, le Rapport Allaire est plus représentatif du contenu de l'autonomie recherchée.

Il est fort possible que l'étendue des pouvoirs jugés nécessaires pour l'épanouissement culturel et économique du Québec soit davantage compatible avec la souveraineté, d'autant plus que le « reste du Canada » ne peut concevoir un Canada décentralisé ou asymétrique. Toutefois, comme en 1980, on devra accepter la sagesse populaire parce que la souveraineté appartient au peuple. C'est lui qui devra encore une fois la déléguer au niveau de gouvernement

qu'elle choisisse.

Cependant, les politiciens actuels ont de la difficulté à se détacher de leurs intérêts partisans et de leur option préférée. Le Parti québécois aurait voulu que le rapport de la Commission exprime une préférence pour la souveraineté, ou qu'il oblige le gouvernement à tenir à court terme un référendum sur cette option seulement, de manière à court-circuiter toute possibilité de renouvellement du fédéralisme. Quant à lui, le gouvernement libéral tient d'abord à soumettre aux Québécois et Québécoises une nouvelle union « de type constitutionnel », c'est-à-dire politique.

Ce sont des considérations partisans qui ont présidé aux confrontations entre libéraux et péquistes durant la dernière semaine de la Commission. Grâce à l'intervention de commissaires non partisans (les « non-alignés »), dont les plus notables sont MM. Beaudry, Bouchard et Larose, on a évité une division dommageable pour le Québec. Le « consensus » sur un référendum sur la souveraineté en 1992 renverse la priorité exprimée jusqu'à maintenant par M. Bourassa (un nouveau Canada, sinon la souveraineté). Il s'agit maintenant de préparer la souveraineté, à moins d'une proposition canadienne irrésistible.

Mais, il existe un danger de dévoiement partisan du processus démocratique. Le Parti québécois clame que plus de 60 % de la population est depuis longtemps en faveur de la souveraineté. La tentative péquiste d'éviter de considérer un nouveau « partenariat constitutionnel » ne tenait pas compte du désir de la population de donner « une dernière chance au Canada ». Cette volonté était également exprimée dans les sondages. Les Québécoises et Québécois sont maintenant ouverts à la souveraineté. Mais, ils laissent la porte ouverte à une union politique véritablement nouvelle. Ils choisiront à partir des options qu'on leur soumettra en 1992. Ce choix sera tributaire des circonstances politiques. Ces circonstances sont entre les mains du « reste du Canada » et du gouvernement de Bourassa. Et celui-ci a maintes fois exprimé, malgré l'expression des ailes militante et parlementaire de son parti, qu'il préférerait l'option canadienne.

La manière dont Robert Bourassa usera de sa « marge de manœuvre » aura des conséquences directes sur la suite des événements. S'il décide de ne soumettre d'abord que l'option canadienne, plusieurs voteront en sa faveur, peu importe sa valeur, pour ne pas avoir à faire face à un second référendum. C'était d'ailleurs une



PHOTO PC

Les coprésidents de la Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, MM. Michel Bélanger (à droite) et Jean Campeau.

des faiblesses du référendum de 1980. Cette tendance est d'autant plus probable que ce second référendum porterait sur une souveraineté suspendue pendant un an.

Comme en 1980, le Parti québécois est en avance sur l'opinion publique, et le Parti libéral tente de la contenir. Cette fois-ci, les libéraux sont au pouvoir. Bien sûr que c'est le rôle des politiciens de nous convaincre du bien-fondé de leurs options. Mais ils

abusent de leur pouvoir lorsqu'ils tentent de piper les dés. À ce moment-ci de l'histoire, dans ce Québec foncièrement démocratique, monsieur Bourassa est maître du jeu. Mais, il a la responsabilité d'agir en homme d'État et de faire confiance au peuple.

Ce qu'il faut retenir de la Commission Bélanger-Campeau et de ce que l'on sait des aspirations des Québécoises et des Québécois, c'est qu'il

devra y avoir un référendum sur la souveraineté en 1992 et que, s'il y a lieu, ce référendum devra leur donner aussi comme alternative un projet d'union politique préalablement accepté par nos « partenaires canadiens ». Tout autre scénario pourrait constituer une manipulation de la souveraineté populaire et contribuer à occulter le pays réel, celui auquel les structures politiques de l'avenir devront correspondre.

Le sort des minorités d'Europe centrale

2) Les Slovènes d'Autriche, une communauté en voie de disparition

Joseph A. Soltész

L'auteur revient d'un séjour de deux mois à travers l'Europe centrale

LES SLOVÈNES d'Autriche représentent le cas-type d'une minorité en déclin, malgré la proximité d'un « foyer vivant », la république de Slovénie, dans la Yougoslavie voisine. Leur situation n'est pas sans rappeler celle de minorités francophones hors Québec. Les Slovènes de la province autrichienne de Carinthie ne sont pas nombreux : entre 15 000 et 18 000 sur une population totale de plus d'un demi-million d'habitants. Leur avenir demeure incertain malgré la présence, l'autre côté de la frontière, en Yougoslavie, de quelque deux millions de Slovènes qui mènent une lutte nationale acharnée pour obtenir une plus large autonomie vis-à-vis du pouvoir central de Belgrade.

Et pourtant, il s'agit, culturellement, du seul et même pays. Mais le traité de Saint-Germain-en-Laye — qui consacre en 1919 le démantèlement de l'empire autrichien — et le

référendum qui suivit conduisit à la frontière que l'on connaît. Moins nombreux, les Slovènes d'Autriche allaient subir les pressions de la culture allemande.

À Smrtnik par exemple, petite ville de Carinthie autrichienne, il n'a fallu que trois générations pour « germaniser » les Slovènes. Avant la guerre, le slovène y dominait sans conteste. L'unique magasin général portait fièrement un nom slave. La langue slovène continuera d'occuper une place dominante peu après la guerre, mais elle cédera rapidement la place à l'allemand par la suite.

Elle résiste mieux toutefois en milieu rural, dans la montagne. Mieux : des études linguistiques récentes révèlent que chaque vallée — slovène — a ses particularités langagières. Cette situation classique est la marque d'un peuplement très ancien : on pense que l'isolement total en hiver a favorisé ce genre de différenciation. En revanche, les germanophones ont un parler unifié. Ce qui est le signe d'un établissement récent. Mais surtout, les Slovènes d'aujourd'hui sont fortement influencés par l'adstrat

germanique : à l'instar des petites minorités francophones hors Québec, ils recourent au vocabulaire de la majorité pour les biens de consommation modernes. Signe d'une assimilation galopante.

En dépit de récents progrès politiques, le slovène est nettement en recul partout. Comment en serait-il autrement puisqu'il n'y a plus que quelques crèches et un lycée à Klagenfurt, la capitale de la Carinthie, entièrement germanophone ? Puisqu'il n'y a qu'une demi-heure de radio par jour et autant de télévision par semaine ? Aucun quotidien, mais seulement quelques périodiques culturels ? À cause des montagnes, les ondes de la Slovénie yougoslave (pourtant toute proche à vol d'oiseau) ne se rendent pas. Mais il y a toutes les grandes langues d'Europe sur la télévision par satellite...

Le gouvernement autrichien apporte certes une aide aux minorités. Sur la base de la population, Vienne distribue cette année aux organismes culturels environ 1,5 million \$ aux Slovènes, contre seulement 400 000 \$ aux Croates et quelque

100 000 \$ à chacune des minorités tchèque et hongroise. L'argent sert, notamment, à la confection de manuels de classe bilingues, à l'instauration de classes bilingues « là où le nombre le justifie » : 1134 élèves dans 62 écoles élémentaires ; et des cours de slovène pour 350 élèves seulement dans 15 écoles secondaires ! Pendant ce temps, le lycée entièrement slovène de Klagenfurt fête son millième diplômé.

Bien sûr, les responsables slovènes estiment que leur nombre est beaucoup plus élevé, ce qui leur permettrait, d'après la Loi des minorités, d'obtenir des subventions beaucoup plus généreuses. Mais, même un chiffre entre 20 et 25 000 ne représenterait que moins de 5 % de la population totale du Bundesland de Carinthie.

Au sud, dans la république yougoslave de Slovénie, la situation s'inverse du tout au tout. Si les Allemands sont sur la voie de l'assimilation pure et simple, en revanche, les hongrois et l'italien, sans être langues officielles, ont encore droit de cité dans la république fédérative,

Ljubljana. En outre, à Kopar (Koper) : le port de la Slovénie sur l'Adriatique presque en face de Trieste) ainsi que dans la vallée de la Mur (près de la frontière hongroise), ces minorités ont encore leurs écoles à tous les niveaux. Au Parlement de Ljubljana, les députés de ces minorités peuvent s'exprimer dans leur langue (chose rare dans les anciens pays communistes).

En ce qui concerne les minorités allemande et slovène de Carinthie, il ne faut pas se faire d'illusion. Quand une frontière s'établit, quand les médias modernes s'installent, en l'espace d'une ou de deux générations seulement, la majorité réussit à assimiler la minorité. Pour elle, la peau de chagrin culturelle se réduit de plus en plus à du simple folklore, le nom qu'on donne au souvenir de sa culture quand elle a disparu ou est en voie de l'être.

Depuis l'« ouverture », les vieilles habitudes de fréquentations commerciales ont repris. À la frontière, en pleins champs, dans des supermarchés construits pour eux, les Slo-

vènes de Yougoslavie viennent acheter des biens de consommation de luxe, à bon marché ; les Autrichiens vont y acquérir les produits de base et les services (médecin, dentiste, coiffeur, etc.) à prix d'aubaine. Ce regain commercial est cependant incapable de restaurer la scission culturelle et linguistique.

Une langue est inévitablement appelée à disparaître quand elle n'est pas d'usage courant (sinon exclusif) dans l'enseignement, dans le commerce et dans l'administration, dans les médias : radio, journaux, télévision. L'exemple slovène prouve aussi — une fois de plus — qu'une minorité est appelée à disparaître quand son aire se limite aux régions rurales. Et donne raison aux revendications des francophones d'Ontario qui prétendent que la suppression de leur radio locale est un facteur radical d'assimilation.

Et que se passera-t-il si, comme le traité de Saint-Germain-en-Laye, la souveraineté du Québec venait consacrer une nouvelle frontière ?

Fin

L'impôt sur les services de santé

LIBRE OPINION

Lee Soderstrom
Luciano Bozzini

Les auteurs sont respectivement professeur au département de sciences économiques de l'Université McGill et professeur au département d'administration de la santé à l'Université de Montréal

DANS le débat sur la réforme Côté, un élément ne retient pas suffisamment l'attention. C'est l'introduction de frais aux usagers : « l'impôt-services » pour les services complémentaires assurés par l'État (médicaments, services dentaires, etc.). En même temps, le gouvernement voudrait étendre les frais aux services médicaux et hospitaliers. Il est parfaitement transparent : le Livre blanc dit en toutes lettres que des amendements à la Loi fédérale interdisant les frais aux usagers pour ces services seront demandés. Bref avec la Loi 120, le gouvernement met en place la logistique administrative nécessaire à la collecte de frais aux usagers à travers la déclaration d'impôts annuelle.

L'introduction de frais aux usagers est un changement majeur par

rapport au contrat social existant. Le gouvernement prétend que ces frais sont nécessaires car les dépenses de santé doivent être augmentées. Est-ce bien vrai ? Et si l'injection de fonds supplémentaires est nécessaire, faut-il choisir le moyen des frais aux usagers ?

Augmenter le budget ?

Le gouvernement dit dans le Livre blanc qu'on doit augmenter le budget de la santé. Un consensus semble exister, il est vrai, que certains secteurs sont actuellement sous-financés. Inversement, le gouvernement reconnaît également, en ligne avec un autre consensus assez généralisé, qu'il y a encore de l'inefficacité/inefficience dans le système. Alors, doit-on augmenter le budget ?

La réponse n'est pas évidente. Dans le court terme, l'injection de fonds est probablement justifiée. Par contre, si les mesures d'efficacité proposées atteignent leurs objectifs, cela réduirait d'autant le taux d'augmentation des dépenses. Notons que ni la Commission Rochon en 1988, ni le Conseil des Affaires sociales en 1990 ont argumenté en faveur d'une augmentation du budget de la santé. En tout état de cause, on ne possède que peu d'informations systémiques qui permettraient d'évaluer l'impact du niveau et du style actuels de dépenses publiques sur l'efficacité du système, sur l'utilisation

des services et sur la santé. Bref, la question reste ouverte.

Supposons que des dépenses additionnelles soient nécessaires. Selon le gouvernement, le budget réel de la santé devrait être augmenté de 3,0 % annuellement alors que les revenus réels n'augmenteront que de 1,5 %. Pour obtenir le financement requis, l'introduction de frais aux usagers est proposée. On comprend que le gouvernement ne veuille pas augmenter le déficit par les temps qui courent. Et il laisse entendre qu'on ne peut — sous peine de nuire à la compétitivité de l'économie ou pour cause de « révolte de contribuables » — ni augmenter les impôts sur les entreprises, ni les impôts personnels sur le revenu.

Toutefois, il n'existe aucune loi économique ou politique qui définit un « plafond » pour les taxes. Le niveau des taxes est une question de choix social : il dépend de ce que la collectivité est prête à payer pour ses services « universels » de santé. Bien sûr, il est difficile d'augmenter les impôts si la population pense que les bénéfices sont négligeables. À cet égard, la situation n'est pas idéale : le gouvernement et les experts du secteur de la santé ont dit pendant des années — et en partie avec justification — que des dépenses additionnelles n'étaient pas nécessaires et qu'il y avait encore pas mal de « gaspillage ». Inversement, la popu-

lation réagirait probablement différemment si elle était convaincue que des dépenses additionnelles procureraient des bénéfices substantiels.

Pour illustrer notre propos : la population accepterait-elle une hausse de taxes si un remède pour le cancer devenait disponible ? Resterait-elle insensible si on lui disait que les Suédois consacrent 5,5 h par semaine/personne pour l'aide à domicile aux personnes âgées, comparativement à 1,6 h au Québec ?

Bref, la capacité de taxer dépend aussi du leadership gouvernemental, de sa capacité de montrer que les taxes publiques entraînent des bénéfices sociaux importants. Peut-être bien que la population pourrait accepter une « taxe spéciale » provisoire pour la santé, dans la mesure où le gouvernement et les organisations publiques prendraient le leadership de démontrer qu'ils prennent, et tout de suite, à bras le corps la question de l'amélioration de l'efficacité du système. Pour paraphraser un ancien sous-ministre de la Santé, se pourrait-il qu'il faille aussi du « courage » pour améliorer l'administration publique... ?

Mais il y a plus. L'argumentation du gouvernement sur l'impossibilité d'augmenter les taxes est trompeuse. Tous les frais aux usagers sont une taxe : l'impôt-services par exemple ira s'ajouter à l'impôt personnel. Que les dépenses additionnel-

les requises soient financées par une taxe sur le revenu ou une taxe sur les malades, le total des taxes perçues au Québec sera augmenté.

Les arguments ci-dessus n'impliquent pas qu'une taxe sur le revenu des particuliers (ou des entreprises) soit nécessairement meilleure. Mais ils soulignent qu'un choix réel existe. Si des injections de fonds sont requises, elles peuvent être financées par des frais aux usagers ou d'autres formes de taxation. Dire implicitement qu'on ne peut augmenter les impôts sur le revenu laisse entendre qu'il n'existe pas de choix, ce qui est faux. Chaque forme d'imposition devrait être considérée au mérite. L'argumentation gouvernementale est unilatérale : le gouvernement laisse entendre qu'il lui est politiquement difficile d'augmenter les taxes, mais il ne discute pas les problèmes importants que pourrait entraîner l'introduction de frais aux usagers.

Un cheval de Troie

Rappelons d'abord les faits connus. Les résultats de recherches effectuées en Amérique du Nord par rapport aux frais aux usagers démontrent, d'une part, que ces frais réduisent l'utilisation de services importants, pas seulement de services superflus (ils réduisent par exemple l'utilisation jugée appropriée de l'hôpital). D'autre part, les frais, par la non-utilisation provoquée, entraînent

parfois des problèmes de santé.

Mais ceci n'est que la pointe de l'iceberg, car l'introduction de frais aux usagers — « modeste » dans la réforme à l'étude — pourrait conduire progressivement carrément au démantèlement du système universel public. Le gouvernement annonce déjà l'extension éventuelle des frais aux usagers aux services médicaux et hospitaliers. Demain, rien ne garantit que les gouvernements successifs ne pourront pas, « en douce », élargir le phénomène en augmentant les frais (par ex. les taux d'imposition). Le mouvement enclenché pourrait se poursuivre jusqu'à la renaissance des assurances privées et à un système de santé « à plusieurs étages », tel qu'on l'observe aux États-Unis. Ce scénario n'est pas automatique. Mais les pressions pour augmenter les frais seront fortes (les coûts de santé continueront à augmenter et les gouvernements hésiteront à augmenter les taxes).

Une porte dangereuse est entrouverte. Le gouvernement et la société québécoise ont à se prononcer sur le contrat social fondamental qui a été passé : les coûts de la maladie et de l'incapacité — largement indépendants de la volonté des individus — doivent-ils être partagés solidairement, ou bien est-on prêt à accepter que la personne supporte, outre le poids de la malchance, également son coût ?

L'équipe du DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Josée Boileau, François Brousseau, Jean Charlier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpelt, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel, à l'information culturelle : Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, à l'information économique : Robert Dutrisac, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte, à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), Laurent Sourmis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Jean-Pierre Proulx (éducation, religions), Louis-G. Fréchet (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commiss), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Christine Ouellet (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avil, Christiane Benjamin, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires),

Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon, Céline Poissant (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Isabelle Baril, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Michelle Allie (directrice), Monique Corbail, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zarda, LES ANNONCES CLASSÉES Marie-Hélène Alarie, Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Christiane Vaillant, LA SOLICITATION TÉLÉPHONIQUE Yves Williams, Patrick Koczan (coordonnateurs), Patrick Salesses, Micheline Ruelland, Louise Paquette, Raymond Paquin, Jean-Marc Ste-Marie, Françoise Coulombe, Jean-François Lapointe, LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1Y1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe - enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS : 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1Y1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.